



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°3.1.09/02/2023

relative au maintien des licences professionnelles suspendues
(IUT Chambéry)

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Licences professionnelles suspendues (IUT Chambéry)

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32

Quorum : 16

Membres présents : 18

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 24

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le maintien des licences professionnelles suspendues (IUT Chambéry), telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 08 MARS 2023 Transmise au recteur le : 08 MARS 2023
---	---

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



LICENCE PROFESSIONNELLE PARCOURS EN 60 ECTS È LP 3^{EME} ANNEE

COMPOSANTE : IUT de CHAMBERY

MENTION : COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

PARCOURS : COMMERCE INTERENTREPRISES B TO B

REGIME : ALTERNANCE

DEPARTEMENT DE RATTACHEMENT : GACO

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA MENTION ET DU PARCOURS : CHRISTIAN PICARD

ANNEXE : MAQUETTE 2022/23 (SOURCE AMETYS) . PRINCIPALES FICHES ROME METIERS

OCTOBRE 2022

EFFECTIFS

<i>Données SISE au 15/01</i>	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Capacité d'accueil	24	24	24
Effectifs étudiants	27	27	23
dont formation initiale	0	0	0
dont formation en formation continue	27	25	23
dont dispositif VAE	0	2	0

ORIGINE DES ETUDIANTS

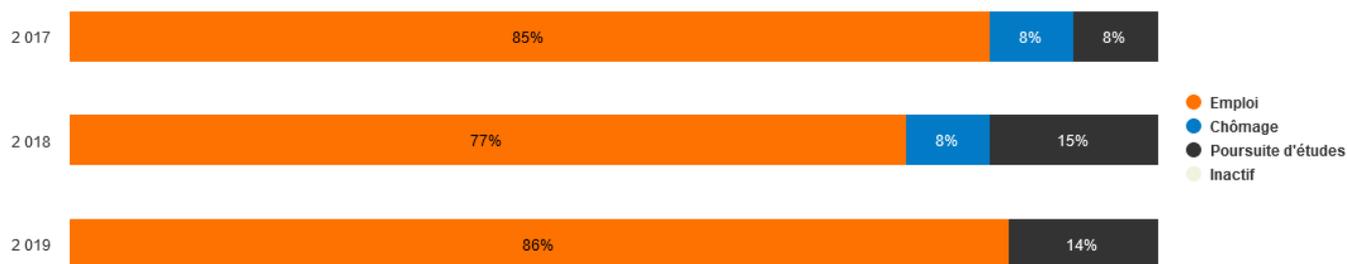
<i>Données SISE au 15/01</i>	15/01/2020	15/01/2021	15/01/2022
Inscrits originaires USMB	3	4	4
Inscrits provenant d'une autre université	10	2	2
Inscrits provenant d'un établissement étranger	0	1	0
Inscrits en BTS ou post BTS	10	15	15
Inscrits autres types d'établissements (Ecole commerce, TTLV, Å)	2	0	0
Non scolarisé l'année précédente (reprise d'études)	2	5	2
TOTAL	27	27	23

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME

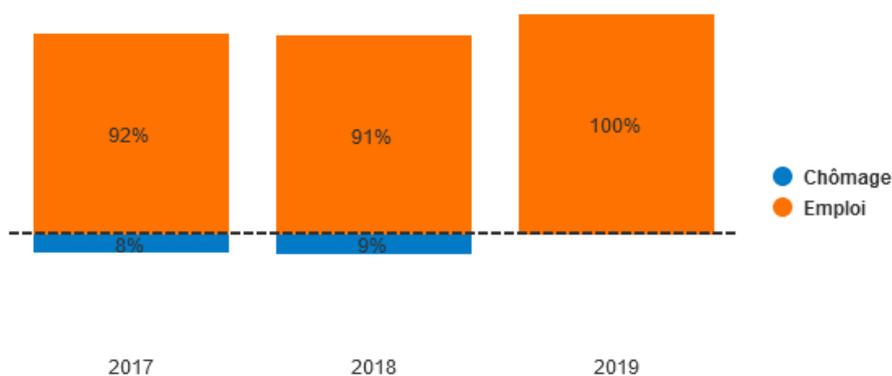
	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Inscrits	27	27	23
Présents aux examens	27	24	20
Taux de réussite sur présents aux examens	96%	96%	96%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Suivi des diplômés à 30 mois

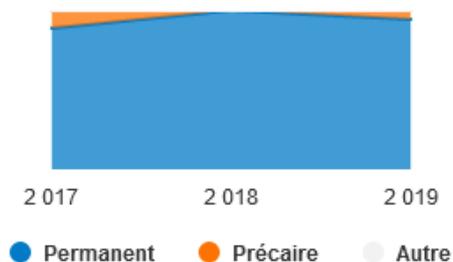


Taux d'emploi

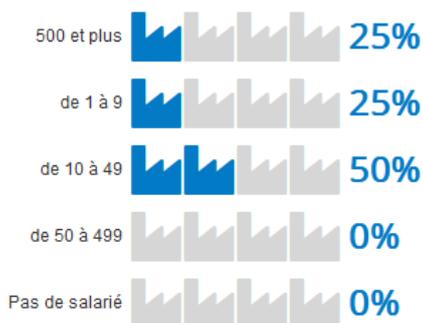


Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre de répondants en emploi par la population sur le marché du travail. L'ensemble des répondants actifs sont pris en comptes, aucune exclusion.

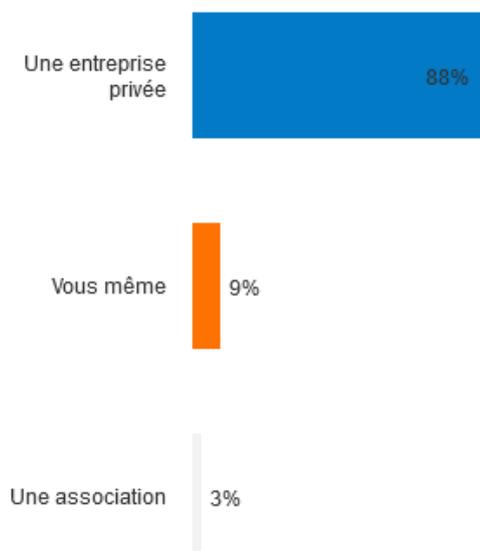
Evolution du statut d'emploi



Taille de l'entreprise



Type de l'employeur



Satisfaction apportée par l'emploi occupé



Intitulé des postes (sans poursuite d'études) des emplois occupés 30 mois après le diplôme

- Animateur centre social
- Responsable régionale des ventes
- Technico-commercial
- Chef d'entreprise
- Commercial dans le matériel de BtB
- Commercial
- Responsable d'agence
- Chargé d'accueil
- Auto entrepreneur

Avis des diplômés sur l'adéquation formation/emploi

Satisfaction apportée par l'emploi occupé



Adéquation formation emploi



Argumentaire

Accréditée et ouverte à la rentrée 2009, la Licence Professionnelle « Business to Business - Commerce Inter-entreprises (B2B) » a été créée pour répondre à un très fort besoin de recrutement de technico-commerciaux dans de nombreuses entreprises du commerce B to B, présentes dans quasiment tous les secteurs d'activité : alimentation, industrie, mécanique et décolletage, commerce de gros, distribution d'équipements ou de produits pour le bâtiment et les travaux publics.

Soutenue depuis sa création par la CGI (Confédération du Commerce de gros et International, aujourd'hui CGF, Confédération des grossistes de France) et le SNDEC (Syndicat National du Décolletage), cette LP est très bien intégrée dans son environnement socio-économique et bénéficie aujourd'hui d'un soutien encore plus large grâce aux liens étroits tissés au fil des années avec notamment l'UJIMM (Union des Industries et métiers de la Métallurgie) ou encore la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises). Ces liens permettent notamment de bénéficier d'une communication élargie et, chaque année, d'offres d'alternance pour accueillir les candidats. Le soutien du Club des entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc permet de compléter la recherche d'offre d'alternance pour les candidats.

Par ailleurs, des partenariats sont également établis avec plusieurs Lycées ou centres de formations de la région (notamment ceux qui forment des diplômés BAC + 2, BTS) dans les domaines techniques ou technico-commerciaux. Il s'agit notamment du lycée du Mont Blanc à Passy - Saint Gervais, fortement implanté par ailleurs auprès des entreprises du décolletage et de la mécatronique en Vallée de l'Arve, du Lycée de l'Albanais à Rumilly, du Lycée Monge à Chambéry ou encore du CFAI de Crérié à la Motte-Servolex.

L'objectif de la licence professionnelle B2B est de former des technico-commerciaux. En cela, cette formation vise à transmettre à des techniciens, des compétences dans le domaine commercial et à des commerciaux, des compétences et des méthodologies en matière de compréhension des problématiques techniques de leurs clients. A l'issue de cette formation, les diplômés sont des négociateurs capables de vendre (ou d'acheter) un produit (ou un service) dans lequel la dimension technique est présente voire dominante. Ils sont également capables de concevoir et réaliser un projet commercial (approche d'un nouveau marché, lancement d'une nouvelle offre, ciblage, segmentation, identification du besoin client, prospection d'un marché particulier, etc.) ainsi que d'en mesurer les résultats.

Sur le plan de la pédagogie, cette formation présente un certain nombre de points forts soulignés lors des évaluations par les autorités de tutelle :

- un contenu pédagogique spécifique élaboré en étroite collaboration avec les professionnels du secteur et des cours dispensés par des intervenants professionnels spécialisés et en activité. Une partie du contenu du module de marketing entre professionnel est aujourd'hui consacrée à la transformation et aux nouveaux usages du commerce B2B avec le déploiement du numérique et les technologies digitales (plateformes marchandes, référencement). Les modules de gestion de projet et de gestion de la relation client amènent les alternants à prendre en main des logiciels professionnels dédiés.
- un suivi des alternants particulièrement performant et apprécié des entreprises. Trois interactions (dont deux visites en entreprise) sont organisées et cadencent l'année, en novembre, mars et juin. Pour chacune, l'alternant produit un rapport écrit sur sa mission (Cahier des charges entre fin novembre et début décembre, bilan intermédiaire en mars, bilan final fin Juin) et une soutenance orale. A cette occasion, le tuteur entreprise et le tuteur formation peuvent apprécier et évaluer la montée en compétences de l'alternant et échanger sur ses éventuelles difficultés ou besoins. Cela permet un accompagnement et une interaction continue entre l'entreprise, l'alternant et le tuteur-formateur. Le cahier des charges fait office de projet tutoré : il inclut une étude détaillée du marché sur lequel l'alternant va mener sa mission, un diagnostic stratégique et commercial approfondi de son entreprise et un plan d'action (choix méthodologiques, outils etc.) planifié dans le temps sur l'année d'alternance et adapté à la problématique commerciale de l'entreprise d'accueil. La partie réalisation

professionnelle de janvier à juin correspond au stage et à la mise en application des compétences acquises en formation ;

- une ouverture à l'international : une partie des modules de négociation commerciale et de commerce international sont dispensés en anglais. Les travaux de mise en pratique amènent ainsi les alternants à communiquer, négocier ou à structurer la stratégie de développement à l'international d'une entreprise dans cette langue. Régulièrement, des enseignants chercheurs d'Universités partenaires de l'IUT de Chambéry, interviennent sous forme de conférences dans la maquette pédagogique. Pour les dernières années, un enseignant chercheur polonais et un bulgare sont intervenus sur le thème du E-commerce en B2B ;
- La participation à des projets de groupe liés aux problématiques actuelles des fonctions marketing et commerciales. La maquette pédagogique intègre notamment un « serious game » (30 heures) qui permet aux étudiants de constater concrètement les résultats sur un marché "virtuel" de décisions en matière de lancement de nouveaux produits, de quantité à produire, de fixation de prix ou encore de dépenses dans les domaines de la communication et de la qualité. Ce jeu leur permet également de négocier entre équipes des opérations de sous-traitance ou de recherche et développement conjointe. Il leur permet enfin de voir les effets de leur stratégie commerciale sur les indicateurs financiers de l'entreprise (rentabilité, solvabilité, etc.) ;
- Mettre en pratique et compléter les apports académiques dans le cadre de l'alternance (3 jours par semaine de Septembre à Juin et semaines entières pendant les interruptions pédagogiques universitaires, rythme particulièrement apprécié des entreprises) mais aussi acquérir ou renforcer une expertise technique au sein des entreprises ;
- Elargir leur réseau professionnel et développer des opportunités de carrière grâce aux différents événements auxquels ils participent toute l'année (conférences, salons professionnels en France etc.).

Comme le montrent les libellés ci-dessous, le "débouché naturel" en termes de métier est celui de technico-commercial. En fonction de leur formation d'origine et des missions qui leurs ont été confiées dans le cadre de leur alternance, les diplômés peuvent également intégrer les fonctions achats, marketing, administration des ventes voir des fonctions d'animation d'un espace commercial (agence de travaux publics, de distribution de matériel électrique, de matériel pour l'automobile, pour le domaine agricole) ou d'un réseau commercial.

- Attaché commercial en biens d'équipements professionnels
- Attaché commercial en biens intermédiaires et matières premières, en services auprès des entreprises
- Acheteur industriel
- Cadre technico-commercial
- Responsable de la stratégie commerciale
- Responsable des ventes, de secteur
- Chef de produit
- Cadre de gestion administrative des ventes

Ajoutons que la spécialisation technique qu'ils acquièrent dans l'entreprise d'accueil, grâce à leur année d'alternance, leur ouvre à la fois les portes des entreprises du même secteur d'activité et celles d'autres secteurs d'activité.

Plus de dix ans après sa création, le besoin de cette double compétence technique et commerciale dans les entreprises est toujours aussi fort, tant en France que dans la Région Auvergne Rhône Alpes. En témoignent, les résultats des différentes enquêtes et études telles que « Besoins de main d'œuvre 2022 » de Pôle

emploi¹, l'« Etude cadremploi commercial² » du cabinet Michael Page ou encore le « classement LinkedIn des métiers en croissance³», qui montrent toutes que :

- 1) le secteur du commerce en général et du commerce de gros en particulier restent très dynamiques en matière de recrutement mais rencontrent de très grandes difficultés à trouver des technico-commerciaux. Cette difficulté est encore plus marquée dans les départements de la Savoie et de la Haute Savoie ;
- 2) le métier de responsable des opérations commerciale est en tête des 25 métiers les plus en croissance depuis 5 ans ;
- 3) le secteur du commerce de gros est dans le trio de tête des secteurs en matière de recrutement de commerciaux.

La réalité de ce besoin se retrouve naturellement dans les données d'insertion professionnelle à 30 mois, puisque ces résultats d'insertion des diplômés sont très positifs avec un taux d'emploi compris entre 90% et 100%. Qualitativement, ces emplois correspondent très majoritairement à des postes pérennes (CDI) dans des entreprises privées. La forte implication du tissu local dans cette formation, que ce soit pendant le cursus d'étude (intervenant professionnels, mémoires, stages ou alternances, participations aux jurys) ou après la diplomation, par l'embauche des diplômés dans le monde professionnel produit bien les résultats escomptés et matérialisent le fait que cette licence professionnelle remplit bien son rôle.

En matière de public accueilli, cette licence professionnelle complète l'offre de formation de l'USMB dans le domaine commercial par une spécialisation dans le commerce inter-entreprises. Elle offre un débouché aux diplômés des BTS technico-commercial ou des BTS commerciaux plus généralistes (notamment ceux des lycées et centres de formation partenaires (notamment Lycée du Mont Blanc et Lycée de l'Albanais, Lycée Monge, CFAI de Savoie) ou encore des BTS techniques. Cette LP accueille également des diplômés d'autres formations commerciales présentes sur le territoire des deux Savoie.

Comme il n'existe que peu de formations spécialisées dans le commerce B2B au niveau national, l'attractivité dépasse les frontières des deux départements puisque, dans une proportion limitée, cette formation accueille également des candidats venant des pôles universitaires de Grenoble et de Lyon et plus largement, de la France entière. Enfin, elle accueille régulièrement des salariés en reprise d'études et/ou en recherche d'évolution professionnelle et diplôme chaque année des professionnels par la voie de la VAE.

En synthèse, cette licence professionnelle répond à un besoin certain des entreprises du territoire et comporte des spécificités fortes, tant en termes de publics accueillis (en permettant notamment d'accueillir des publics qui ne seraient pas admis à intégrer l'établissement en BUT) qu'en termes de débouchés professionnels, qui ne lui permettent pas de s'intégrer à un parcours actuel de BUT. En participant à la diversité de l'offre de formation de l'UT de Chambéry, elle contribue de manière très significative à son attractivité et à son rayonnement tout en garantissant une part non négligeable des ressources propres générées par cette composante.

¹ <https://statistiques.pole-emploi.org/bmo>

² https://www.michaelpage.fr/sites/michaelpage.fr/files/2022-02/Plaqueette_etude_remunerations_2022_Commercial.pdf

³ <https://www.linkedin.com/pulse/le-classement-linkedin-des-metiers-en-croissance>

ANNEXE I È MAQUETTE 2022/23

TYPE DIPLOME : Licence professionnelle
VDI : LIPBTOB 161

Domaine : Droit, Économie, Gestion
Mention : Commercialisation de produits et services

Approuvées par la CFVU du CAC du 13 octobre 2022
Catalogue : ODF

Année : 2022-2023

VET : K3LP08 161

Parcours : LP - Commerce interentreprises B to B - Classique et alternance

Eval?	Obl.	Code AmetyS	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1				Remarques	MCC SESSION 2			
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.		Modal.	Nature	Durée	Coeff.

Année 1

X	O	I2LM9ISE		UE01_BT	UE	UE01 Communiquer et négocier	10											
X	O	I2LMBDIS		MODU11_BT	MODU	Mise à niveau		2	CM 10,5									
									TD 10,5	2 CC	pratique		100%					
X	O	I2LMCTIC		MODU12_BT	MODU	Négociation B2B		2	CM 33,25									
									TD 33,25	3 CC	pratique		100%					
X	O	I2LMEP7J		MODU13_BT	MODU	Négociation et techniques du commerce international		2	CM 14	1 CTA	écrit		100%					
									TD 14									
X	O	I2LMH DUH		MODU14_BT	MODU	Com. de biens et services associés au dvpt durable		2	CM 14	1 CTA	pratique		100%					
									TD 14									
X	O	I2LMIKIS		MODU15_BT	MODU	Anglais technique et commercial		2	CM 12,25									
									TD 12,25	2 CC	écrit-et-oral		100%					
X	O	I2LMJWNC		UE02_BT	UE	UE02 Comprendre l'environnement	10											
X	O	I2LMLF9M		MODU21_BT	MODU	Diagnostic d'entreprise		2	CM 21									
									TD 21	1 CTA	écrit-rapport		100%					
X	O	I2LMMFOR		MODU22_BT	MODU	Marketing B to B		2	CM 17,5									
									TD 17,5	2 CC	pratique		100%					
X	O	I2LMNHXW		MODU23_BT	MODU	Management de la force de vente		2	CM 8,75									
									TD 8,75	2 CC	écrit-et-oral		100%					
X	O	I2LMOBFO		MODU24_BT	MODU	Droit		2	CM 10,5	1 CTA	écrit		100%					
									TD 10,5									
X	O	I2LMPYFI		MODU25_BT	MODU	Gestion comptable et analyse financière		2	CM 14									
									TD 14	2 CC	écrit		100%					
X	O	I2LMRN8M		UE03_BT	UE	UE03 Gestion de projets et outils de l'information	10											

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2					
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	
X	O	I2LMW3VQ		MODU31_BT	MODU	Méthodologie de la gestion de projet		2	CM 8,75	1 CTA	écrit	100%								
									TD 8,75											
X	O	I2LMZFS5		MODU32_BT	MODU	Planification de projet		2	CM 5,25											
									TD 5,25	1 CTA	pratique	100%								
X	O	I2LN1FIZ		MODU33_BT	MODU	CRM et Tableur		2	CM 10,5	1 CTA	pratique	100%								
									TD 10,5											
X	O	I2LN3JL2		MODU34_BT	MODU	Outils de la com tech. associée à la gest. de projet		2	CM 14											
									TD 14	2 CC	pratique	100%								
X	O	I2LNC1GZ		MODU35_BT	MODU	Simulation de gestion		2	CM 15											
									TD 15	1 CTA	pratique	50%								
										1 CTA	oral	50%								
X	O	I2LNUKEL		UE04_BT	UE	UE04 Projet	10													
X	O	I2LNV2MX		MODU41_BT	MODU	Revue de projet 1		10	CM 13,5											
									TD 13,5	1 CTA	écrit-rapport	33%								
										1 CTA	pratique	34%								
										1 CTA	oral-expose	33%								
O		I2LOGTKE		UE05_BT	UE	UE05 Stage	20													
X	O	I2LOHBYU		MODU51_BT	MODU	Revue de projet 2		10	CM 13,5											
									TD 13,5	1 CTA	écrit-rapport	33%								
										1 CTA	pratique	34%								
										1 CTA	oral-expose	33%								
X	O	I2LOJJ7M		MODU52_BT	MODU	Revue de projet 3		10	CM 16											
									TD 16	1 CTA	écrit-rapport	33%								
										1 CTA	pratique	34%								
										1 CTA	oral-expose	33%								

Année :

La validation du diplôme de licence professionnelle est soumise au respect de la double condition suivante : une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des UE, y compris le projet tuteuré et le stage ou la mission en alternance, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage ou de la mission en alternance

ANNEXE II – FICHES ROME METIERS

- [D1407 - Relation technico-commerciale](#)
- [H1102 - Management et ingénierie d'affaires](#)
- [D1213 - Vente en gros de matériel et équipement](#)
- [D1402 - Relation commerciale grands comptes et entreprises](#)
- [D1406 - Management en force de vente](#)
- [D1504 - Direction de magasin de grande distribution](#)
- [D1509 - Management de département en grande distribution](#)
- [M1701 - Administration des ventes](#)
- [M1707 - Stratégie commerciale](#)

LICENCE PROFESSIONNELLE PARCOURS EN 60 ECTS È LP 3^E ANNEE

COMPOSANTE : IUT de CHAMBERY

MENTION : GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

PARCOURS : **PARCOURS MUSIQUE ET SPECTACLE DU VIVANT**

REGIME : **ALTERNANCE**

DEPARTEMENT DE RATTACHEMENT : GACO

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA MENTION ET DU PARCOURS : NADINE BUES

ANNEXE : MAQUETTE 2022/23 (SOURCE AMETYS)

OCTOBRE 2022

EFFECTIFS

Données SISE au 15/01	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Capacité d'accueil	16	16	24
Effectifs étudiants	26	22	25
dont formation initiale	0	0	0
dont formation en formation continue	26	22	25
dont dispositif VAE	4	1	1

ORIGINE DES ETUDIANTS

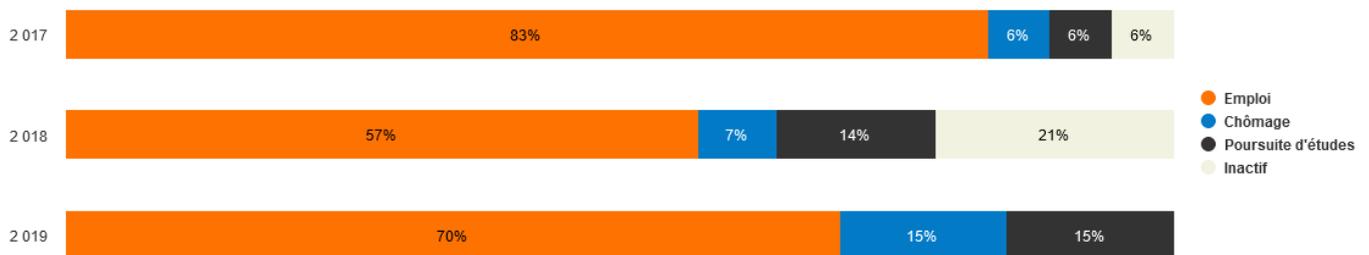
	15/01/2020	15/01/2021	15/01/2022
Inscrits originaires USMB	2	5	4
Inscrits provenant d'une autre université	10	5	2
Inscrits provenant d'un établissement étranger	0	1	0
Inscrits en BTS ou post BTS	0	5	5
Inscrits autres types d'établissements (Ecole commerce, TTLV, A)	4	4	3
Non scolarisé l'année précédente (reprise d'études)	10	2	11
TOTAL	26	22	25

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME

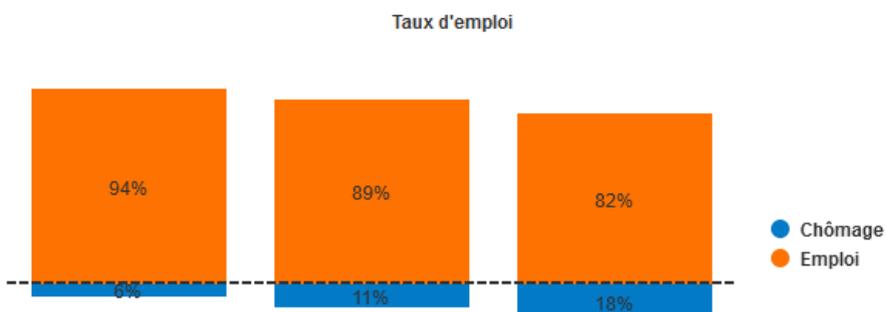
	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Inscrits	26	22	25
Présents aux examens	26	22	24 (la VAE est prévue au printemps 2023)
Taux de réussite sur présents aux examens	100%	100%	96%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Suivi des diplômés à 30 mois

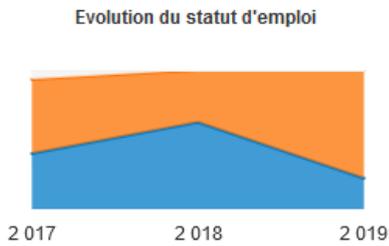


Taux d'emploi

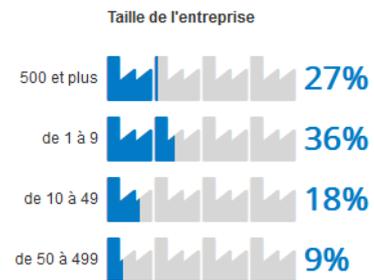


Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre de répondants en emploi par la population sur le marché du travail. L'ensemble des répondants actifs sont pris en comptes, aucune exclusion.

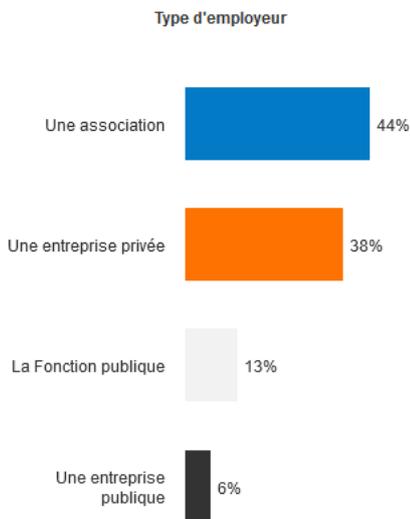
Evolution du statut d'emploi



Taille de l'entreprise



Type d'employeur



Satisfaction apportée par l'emploi occupé



Intitulé des postes (sans poursuite d'études) des emplois occupés 30 mois après le diplôme

- Responsable communication et marketing
- Assistant de coordination de festival
- Responsable animation et programmation artistique
- Chargé de projet
- Assistant de médiation culturelle
- Attaché de production et de communication
- Administrateur de la salle de concert
- Assistant comptable
- Assistant administratif

Avis des diplômés sur leur formation

Évolution de la satisfaction globale



ARGUMENTAIRE

La Licence Professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels (LP GEPSAC) a été ouverte en 2007 par le département GACO de l'UT de Chambéry avec l'objectif de former des assistant.e.s de direction d'établissements culturels compétents en matière d'administration et de gestion, connaissant les mécanismes de la création et de la diffusion artistique, et capables d'animer un projet culturel dans la musique et le spectacle vivant, notamment sur les postes de : administrateur.trice ou administrateur.trice adjoint.e, chargé.e de production, chargé.e de diffusion, chargé.e de relations aux publics.

Elle a progressivement acquis un positionnement particulier dans l'offre de formation à l'échelle nationale car c'est un des rares diplômes universitaires spécialisé en gestion culturelle proposé en apprentissage en France depuis 2015, ce qui lui confère une visibilité et une reconnaissance spécifiques de la part des entreprises du secteur et autres partenaires professionnels ou financeurs (réseaux professionnels et OPCO : opérateurs de compétences). De ce fait, elle attire de nombreux candidat.e.s de toute la France et de toutes origines géographiques et de toutes filières, dont une bonne proportion de diplômé.és de licence SHS ou littéraires. Le contenu de la formation et le rythme de l'alternance sont en adéquation avec les besoins du secteur culturel professionnel, ce qui se traduit par une bonne insertion professionnelle des diplômé.e.s, malgré certaines difficultés inhérentes au marché de l'emploi de ce secteur. Dans un domaine où l'offre de formation est très majoritairement constituée de masters, elle se distingue par une approche très professionnalisante pour permettre aux diplômés d'acquérir des compétences techniques directement opérationnelles favorisant une embauche immédiate sur des postes de niveau intermédiaire.

Un contexte favorable : une région dynamique pour l'emploi dans le secteur culturel et le spectacle vivant, où l'apprentissage reste sous-représenté

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) se positionne comme la 2^{ème} région de France pour l'emploi culturel en général, et pour le spectacle vivant en particulier : le plus grand nombre de salariés du spectacle vivant (21 284) y est domicilié, derrière Île-de-France (70 568) et devant l'Occitanie (19 008). Au total en AURA on dénombre 13 162 employeurs du spectacle vivant en 2017 qui exercent dans la branche spectacle (et sont détenteurs d'une licence de entrepreneur de spectacle) ou hors branche (établissements dont le code d'activité principale n'est pas culturel : administration publique, enseignement, santé/social, hôtellerie-restauration, industrie...). Depuis 2000, le nombre d'employeurs de la branche du spectacle vivant (2 581) est en progression constante (+ 82,4 %), mais tend à légèrement se tasser pour les employeurs hors branche (10 581) ces dernières années. (source : [Atlas AURA du spectacle vivant . édition 2020](#)).

Toutefois, depuis la crise sanitaire, le spectacle vivant traverse des difficultés de recrutement sur certains métiers, c'est un phénomène nouveau dans un secteur jusqu'ici réputé saturé. Dans ce contexte, une [rencontre professionnelle sur l'attractivité des métiers du spectacle vivant](#) a été organisée par le COREPS en octobre 2022 , et l'alternance (peu utilisée dans le secteur) est encouragée comme un nouveau moyen pour mieux accompagner les jeunes entrants dans la profession (source : entretien avec Emmanuel Chow-Chine, délégué régional de l'AFDAS le 24/10/2022)

En effet, le recours à l'alternance est largement sous-représenté dans ce secteur : parmi les contrats d'apprentissage financés en 2021 en AURA par l'AFDAS (Opérateur de compétences couvrant les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement), moins de 5% sont signés par les employeurs du spectacle vivant, qui représentent pourtant 22% des entreprises adhérentes à l'AFDAS (source : « Présentation ADFAS institutionnels 2021 »), et ce malgré les aides gouvernementales à l'embauche d'apprenti.e.s depuis 2020.

Dans ce contexte, la LP GEPSAC, une des rares formations proposées en apprentissage au niveau national et spécialisée dans les métiers administratifs du le spectacle vivant, apparait comme un outil de différenciation dans l'offre de formation de l'USMB.

Une formation en adéquation avec les besoins du secteur

L'insertion professionnelle est très satisfaisante au regard du marché de l'emploi culturel où les possibilités d'embauche sont restreintes, et les poursuites d'études des diplômé.e.s restent limitées bien que l'offre de

formation en master soit attractive (l'essentiel des formations culturelles sont proposées à ce niveau à l'échelle nationale).

L'avis des diplômés sur leur formation est en constante amélioration et atteint 83% de satisfaction pour la dernière promotion interrogée à 30 mois. Les enquêtes d'insertion à 30 mois des diplômés réalisées par les services centraux de l'USMB montrent un taux d'emploi moyen de 77% et un taux de chômage d'environ 8%. Les postes occupés sont en adéquation avec la formation (77%) et avec le niveau de diplôme (83%) , avec des fonctions principalement dans l'administration culturelle (administrateur, chargé de production, etc.). Les emplois sont permanents pour les deux tiers des diplômés ce qui est un bon taux dans un secteur où l'emploi est souvent précaire.

Le passage à l'alternance a encore renforcé les liens déjà bien établis avec le secteur professionnel de la culture, le rythme d'apprentissage (15 jours de cours/ 1 mois en entreprise sur 12 mois) étant très apprécié des employeurs, car en adéquation avec le fonctionnement par projet caractéristique du travail de ce secteur. Ainsi, on constate :

- une diversité d'employeurs des apprenti.e.s et diplômé.e.s : administrations (services culturels de conseils départementaux, de ville ou d'agglomérations), ou structures privées de création ou production de spectacles (sociétés de production, compagnies et orchestres) ou lieux de diffusion (théâtres, salles de spectacle). Parmi les partenaires réguliers, on peut citer : le Conseil départemental 73, le Conseil départemental 74 , la Cité des arts de Chambéry, la Ville d'Annecy, la métropole de Lyon, Malraux scène nationale de Chambéry, MC2 scène nationale de Grenoble, , le centre dramatique national de Valence, l'agence régionale "Auvergne Rhône Alpes spectacle vivant", l'institut Lumière de Lyon, l'Orchestre des Pays de Savoie, la Maitrise de Radio France, etc. La localisation des employeurs d'apprentis dépasse le cadre local : en moyenne 25% se situent en Savoie et Haute-Savoie, 50% en région AURA hors Pays de Savoie, 25% hors AURA.

-une grande satisfaction des employeurs et reconnaissance des professionnels, avec un fort investissement de leur part dans la formation, que ce soit dans le enseignement ou l'invitation de la promotion à des rencontres professionnelles (participation chaque année au [Forum Jazz](#) organisé en région AURA depuis 2015, ou ponctuellement à la [Route des 20](#) qui regroupe les programmateurs de théâtres et compagnies en région AURA)

L'accompagnement à l'insertion professionnelle est un effort constant, il se fait à toutes les étapes du cursus :

- avant l'entrée en licence, les 80 candidat.e.s présélectionné.e.s sur dossier et entretien sont accompagné.e.s dans leur recherche de contrats d'apprentissage par une chargée de mission qui les met

en relation avec les employeurs partenaires et les conseille dans leurs démarches de janvier à juin et des séances de "coaching" à l'IUT de Chambéry

- pendant la formation : l'intégration de l'approche compétence depuis 2017 (avec la définition d'un référentiel par blocs de compétences, l'outil de auto-évaluation sur le livret électronique d'apprentissage, et le accompagnement par un intervenant professionnel du secteur) permet aux apprenti.es l'identification, la formalisation et la valorisation des compétences acquises par des outils spécifiques en vue des futures recherches d'emploi. Parmi les compétences additionnelles, on peut également citer : la formation aux techniques de vente d'un spectacle ("booking") très demandées sur le marché de l'emploi, l'initiation à des logiciels spécifiques (logiciel de paie « Spaictacle »), la sensibilisation à la démarche environnementale, mais aussi la validation du "certificat de compétence professionnelle en gestion sonore dans le spectacle, les manifestations culturelles et évènementielles" proposé en partenariat avec la Cité des Arts de Chambéry.

- après l'obtention du diplôme, de nombreux diplômé.e.s sont directement embauché.e.s dans la structure d'apprentissage (8 sur les 24 apprenti.e.s de la promotion sortante 2022) ou dans le réseau (même proportion en 2022), les offres d'emploi reçues des différents partenaires professionnels sont systématiquement transmises aux dernières promotions sortantes.

Une forte attractivité de candidat.e.s de toutes origines

Concernant le recrutement des candidats, l'attractivité dépasse le cadre local voire régional , ainsi 55% des candidats en 2021 provenaient hors de la région Auvergne Rhône Alpes (plus 100 candidats pour 24 places en 2021 malgré un contexte difficile pour le secteur). Les promotions sont composées de diplômé.e.s de toutes filières, issus de licences, DUT et BTS en proportions équivalentes ; à noter que les diplômé.e.s de licence viennent majoritairement de cursus littéraires ou SHS (lettres, langues, info comm, histoire, arts du spectacle), à qui la LP GEPSAC offre donc un débouché professionnel en un an. Chaque année, le diplôme est délivré à un ou plusieurs stagiaires en formation continue financés par leur employeur ou Pole emploi (reconversion de fonctionnaires ou d'artistes notamment) , ou validée en VAE par un ou plusieurs professionnel.le.s. Malgré une forte sélection et une augmentation constante des capacités d'accueil, celles-ci sont dépassées chaque année.

[Tapez ici]

ANNEXE maquette 2022/23

Approuvées par la CFVU du CAC du 13 octobre 2022

TYPE DIPLOME : Licence professionnelle

Domaine : Droit, Économie, Gestion

Catalogue : ODF

VDI : LIPGPSA 171

Mention : Gestion de projets et structures artistiques et culturels

Année : 2022-2023

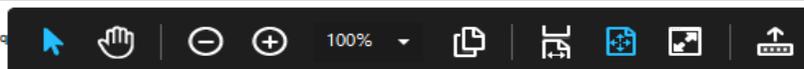
VET : K3LP19 171

Parcours : LP - Musique et spectacle vivant - Alternance

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2			
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée

Année 1

	O	I2LL2R6J		UE01_GEPSAC	UE	UE01 Techniques de gestion	12												
X	O	I2LL6VG2		MODU11_GEPSAC	MODU	Management des organisations culturelles (M1.1)		2	TD	21	1 CTA	ecrit-surveillance	1h30	100%					
X	O	I2LL9XPG		MODU12_GEPSAC	MODU	Marketing et techniques d'enquêtes (M1.2)		2	TD	21	2 CC	ecrit-surveillance	3h00	100%					
X	O	I2LLB5TN		MODU13_GEPSAC	MODU	Droit du travail (M1.3)		2	TD	15	1 CTA	ecrit-surveillance	3h00	100%					
X	O	I2LLC65Z		MODU14_GEPSAC	MODU	Outils informatiques		1	TP	12	1 CTA	pratique	3h00	100%					
X	O	I2LLDZG0		MODU15_GEPSAC	MODU	Communication interpersonnelle (M1.5)		1	TD	18	2 CC	ecrit-et-oral	1h00	100%					
X	O	I2LLGLAA		MODU16_GEPSAC	MODU	Méthodologie de projet (M1.6)		2	TD	21	1 CTA	ecrit-surveillance	3h00	100%					
X	O	I2LLHLLY		MODU17_GEPSAC	MODU	Comptabilité (M1.7)		2	TD	18	2 CC	ecrit	3h00	100%					
	O	I2LLJ8VJ		UE02_GEPSAC	UE	UE02 Management culturel	12												
X	O	I2LLT1PR		MODU21_GEPSAC	MODU	Environnement professionnel de l'artiste (M2.1)		3	TD	36	1 CC	oral	1h30	33%					
X	O	I2LLX2C5		MODU22_GEPSAC	MODU	Cadre légal (M2.2)		3	TD	18	1 CTA	oral	1h30	100%					
X	O	I2LLZCBZ		MODU23_GEPSAC	MODU	Gestion et administration (M2.3)		3	TD	27	1 CC	ecrit-surveillance	1h30	50%					
	O	I2LM11Z8		MODU24_GEPSAC	MODU	Expériences de professionnels (M2.4)			TD	30	1 CC	ecrit-surveillance	1h30	50%					
X	O	I2LM3H3F		MODU25_GEPSAC	MODU	Stratégies et techniques de communication (M2.5)		3	TD	18	1 CC	ecrit-surveillance	1h30	50%					
	O	I2LM57N5		UE03_GEPSAC	UE	UE03 Connaissance du domaine culturel	10												
X	O	I2LM7T54		MODU31_GEPSAC	MODU	Connaissance des arts (M3.1)		6	TD	60	3 CC	ecrit-surveillance	1h30	100%					
X	O	I2LMAYFY		MODU32_GEPSAC	MODU	Politiques culturelles et structuration du secteur		2	TD	18	1 CTA	ecrit-surveillance	3h00	100%					
X	O	I2LMC2Y8		MODU33_GEPSAC	MODU	Expériences de professionnels (M3.3)			TD	15									



[Tapez ici]

Approuvées par la CFVU du CAC du 13 octobre 2022

Eval?	Obl.	Code AmetyS	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1				Remarques	MCC SESSION 2			
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.		Modal.	Nature	Durée	Coeff.
X	O	I2LMFV4G		MODU34_GSPSAC	MODU	Conception et montage d'un projet culturel (M3.4)		2	TD 21	2 CC	écrit-dossier	3h00	100%					
	O	I2LMHFPW		UE04_GEPSAC	UE	UE04 Action culturelle internationale	4											
X	O	I2LMJH6V		MODU41_GEPSAC	MODU	Anglais (M4.1)		2	TP 18	1 CC	écrit-surveillance	1h30	50%					
										1 CC	oral	1h30	50%					
X	O	I2LMKHVZ		MODU42_GEPSAC	MODU	Coopération culturelle transfrontalière (M4.2)		2	TD 18	2 CC	écrit-surveillance	1h30	100%					
X	O	I2LMMF6N		MODU43_GEPSAC	MODU	Expériences de professionnels (M4.3)			TD 27									
	O	I2LMO4Q6		UE05_GEPSAC	UE	UE05 Réalisations professionnelles	10											
X	O	I2LMPLAB		MODU51_GEPSAC	MODU	Projet de groupe (M5.1)		2	TD 30	2 CC	pratique	1h00	100%					
X	O	I2LMQAJW		MODU52_GEPSAC	MODU	Bilan intermédiaire (M5.2)		8	TD 0	1 CC	écrit-mémoire		25%					
									TP 0	1 CC	oral-soutenance	1h00	25%					
										1 CC	pratique		50%					
	O	I2LMR9KG		UE06_GEPSAC	UE	UE06 Mission entreprise	12											
X	O	I2LMSFA7		MODU61_GEPSAC	MODU	Mémoire professionnel (M6.1)		12	TP 0	1 CC	écrit-mémoire		50%					
									0	1 CC	pratique		50%					

Licence professionnelle

Parcours en 60 ECTS – LP 3^{ème} année

Composante : IUT de Chambéry

Mention : Métiers de la gestion des ressources humaines : assistant

Parcours : Gestion opérationnelle et stratégique des RH et de la paie

Régime : Alternance – RNCP 29806

Département de rattachement : GACO - Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Responsable pédagogique de la mention et du parcours : Aude ROIZOT

Annexes : Maquette 2022/23 (source AMETYS) – Fiches métiers ROME et Référentiel APEC

Octobre 2022

EFFECTIFS

<i>Données SISE au 15/01</i>	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Capacité d'accueil	24	20	20
Effectifs étudiants	28	19	24
dont formation initiale	0	0	0
dont formation en formation continue	27	19	23
dont dispositif VAE	1 Individuel + 19 collectives	0	1

ORIGINE DES ETUDIANTS

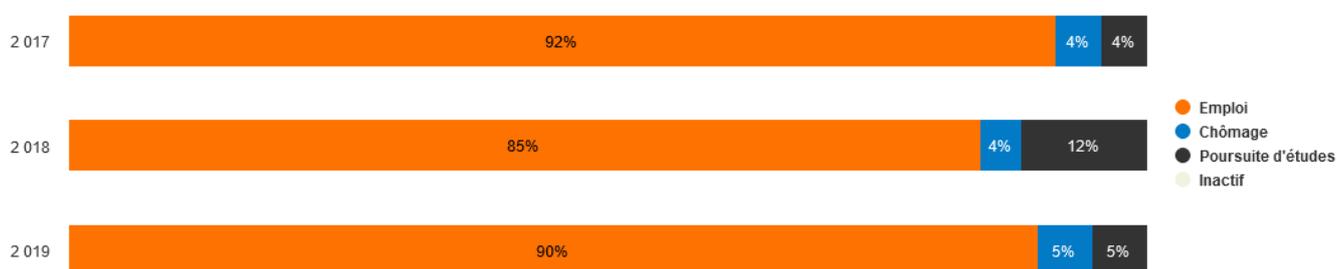
	15/01/2020	15/01/2021	15/01/2022
Inscrits originaires USMB	8	4	8
Inscrits provenant d'une autre université	2	2	2
Inscrits provenant d'un établissement étranger	1	1	2
Inscrits en BTS ou post BTS	12	7	6
Inscrits autres types d'établissements (Ecole commerce, TTLV,...)	2	1	2
Non scolarisés l'année précédente (reprise d'études)	3	4	4
TOTAL	28	19	24

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME

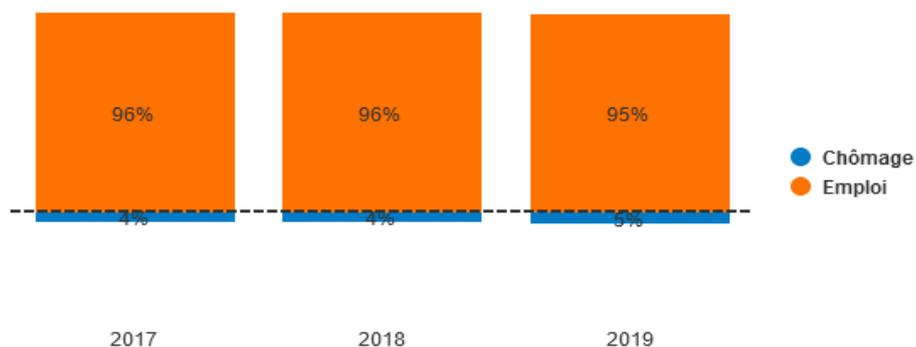
	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Inscrits	28	19	24
Présents aux examens	26	19	24
Taux de réussite sur présents aux examens	100%	100%	100%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Suivi des diplômés à 30 mois

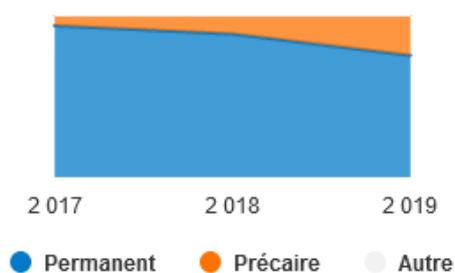


Taux d'emploi

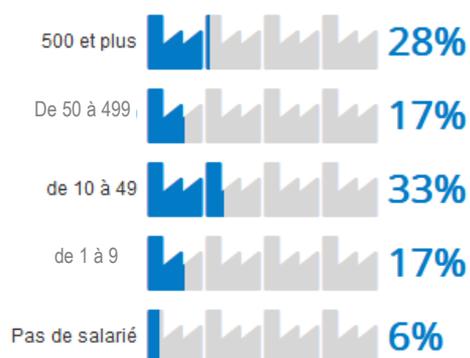


Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre de répondants en emploi par la population sur le marché du travail. L'ensemble des répondants actifs sont pris en comptes, aucune exclusion.

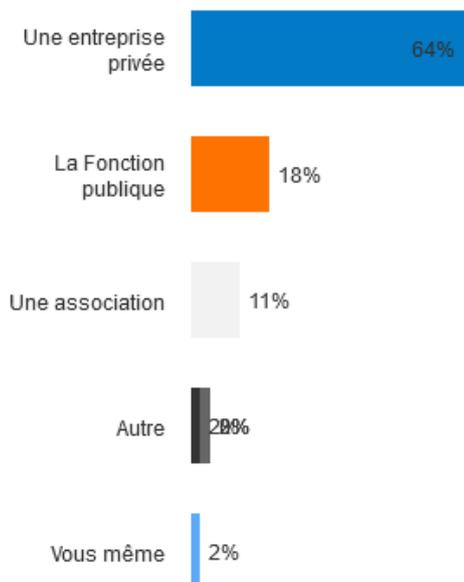
Evolution du statut d'emploi



Taille de l'entreprise



Type d'employeur



Satisfaction apportée par l'emploi occupé



Intitulé des postes (sans poursuite d'études) des emplois occupés 30 mois après le diplôme

- Conseiller en insertion
- Assistant de direction d'exploitation
- Assistant RH
- Technicien paie
- Collaborateur/assistant/ gestionnaire paie RH
- Comptable
- Assistant de cabinet
- Chargé de développement
- Chargé de recrutement

Avis des diplômés sur l'adéquation formation/emploi

Adéquation formation emploi



La région Auvergne Rhône-Alpes est l'une des plus attractives du territoire métropolitain, les dernières données disponibles publiées par l'INSEE¹ mettent en exergue le dynamisme économique du territoire. L'emploi salarié sur un an a augmenté de 2.2% soit 69 600 emplois pour une population active s'élevant à plus de 3,2 millions de salariés (secteur public ou privé). D'après les données, les départements du Rhône et les deux Savoie comptabilisent la croissance de l'emploi la plus forte de la région et représentent 70% des emplois supplémentaires. Au 2^{ème} trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,4 % de la population active, l'un des taux les plus faibles du territoire (France 7,4%). La Savoie et la Haute Savoie comprennent respectivement 55 280 et 84 566 établissements pour des taux d'emplois de 70.1% et 72.6%².

Le dynamisme et la vivacité du tissu économique sont accompagnés par d'important besoins en personnel pour occuper les fonctions supports et plus particulièrement dans les métiers des ressources humaines³.

A cet égard, la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans son schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-28⁴, relève l'importance d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement, de faciliter les embauches dans les secteurs en tension et prévoit la mobilisation des différents leviers à sa disposition tels que

- Développement de l'attractivité des filières et des métiers ;
- Professionnalisation de la fonction RH dans les TPE/PME, soutien à la formation des salariés en entreprise ;
- Promotion des nouvelles formes d'emploi ;
- Accompagnement de la mobilité professionnelle des salariés sur un territoire ;
- Évolution et adaptation de l'offre de formation secondaire et supérieure.

Ces problématiques sont intimement liées à la nécessité de disposer de professionnels des ressources humaines formés et opérationnels en nombre suffisant, pour accompagner ces évolutions.

Pôle Emploi réalise annuellement une enquête ⁵ auprès des entreprises françaises afin de connaître leurs besoins en personnel par secteur d'activité et par bassin d'emploi, ce qui permet une connaissance fine du marché du travail en termes de recrutement, de formation, d'évolution professionnelle tout en ciblant les métiers porteurs. Les emplois liés aux ressources humaines sont en croissance continue tant au niveau national que régional et ce depuis au moins cinq ans.

LES 25 MÉTIERS EN CROISSANCE DEPUIS CINQ ANS

Métiers liés aux fonctions commerciales, au numérique, ou encore à la santé sont également en plein essor depuis quelques années. C'est ce que le réseau social professionnel LinkedIn a mis en avant en janvier dernier, en publiant un classement identifiant 25 métiers tout particulièrement en croissance depuis cinq ans. Les plus demandés figurent dans le secteur du commerce : [responsable des opérations commerciales \(en 1re position\)](#) et [responsable du développement \(2e\)](#). Viennent ensuite plusieurs professions en lien avec les ressources humaines ([conseiller en insertion professionnelle](#), 6e, [chargé de recrutement](#), 9e, [assistant de formation](#), 16e...) ou avec la santé ([infirmier coordinateur](#), 14e, [infirmier de santé au travail](#), 15e). Sont également très demandés les [assistants facturation](#) (3e), conseillers clientèle (banque et [assurances](#), 4e), [ingénieurs en fiabilité de site](#) (5e), [consultants en télécommunications](#) (7e), [agents immobilier](#) (20e) ou encore [consultants data](#) (25e).

FIGURE 1 ENQUETE BMO POLE EMPLOI - 2022

Il ressort également de cette enquête que les entreprises privées comme publiques des départements 01 – 38 – 73 – 74 ont projeté près de 320 recrutements en ressources humaines sur la seule année 2022.

¹ <https://www.insee.fr/statistiques/2011101?geo=REG-84> Données publiées le 13 décembre 2022

² Chiffres Clefs [Savoie](#) et [Haute Savoie](#) – CCI INSEE – Edition 2022

³ Le classement [LinkedIn des métiers en croissance](#) 2022

⁴ <https://www.auvergnerhonealpes.fr/media/1683/download?inline>

⁵ Enquête BMO – Besoin en main d'œuvre <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/besoins-en-main-doeuvre.html>

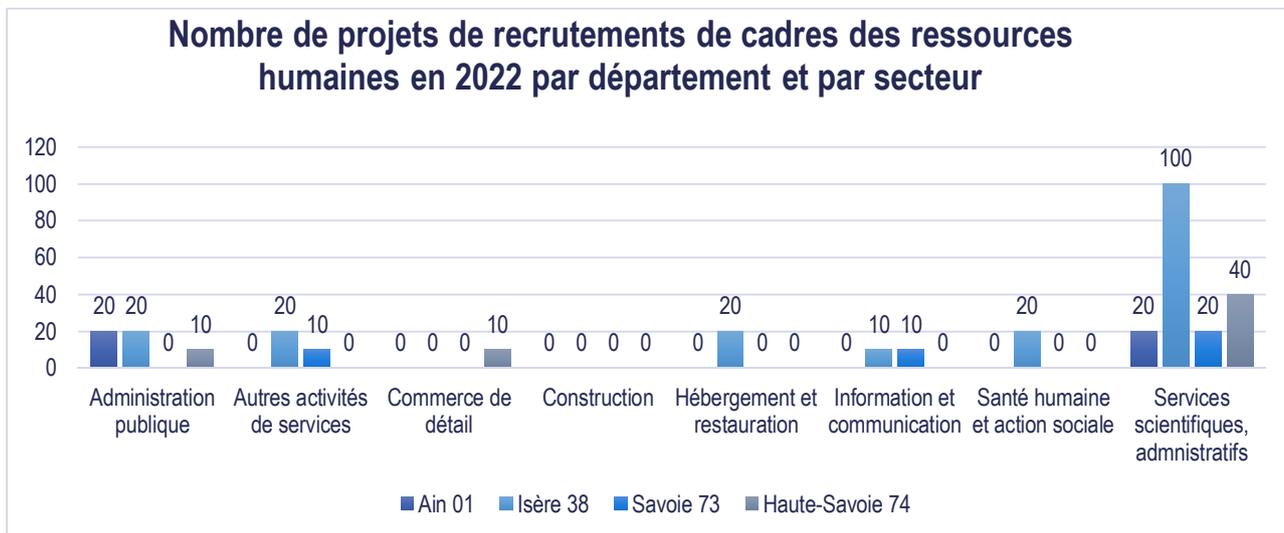


FIGURE 2 DONNEES ISSUES BMO POLE EMPLOI⁶ - 2022

Au-delà de ces besoins, les entreprises sont également confrontées à d'importantes difficultés à recruter, particulièrement en Savoie et Haute Savoie.



FIGURE 3 DONNEES ISSUES BMO POLE EMPLOI⁷ - 2022

C'est dans ce contexte que la licence professionnelle Métiers de la Gestion des Ressources Humaines, formation en alternance, née en 2008 d'un partenariat toujours actif entre l'IUT de Chambéry et l'Association Nationale des Directeurs en Ressources Humaines (ANDRH) a pour objectif de former des collaborateurs polyvalents en gestion des ressources humaines maîtrisant les aspects techniques du métier (paie, gestion administrative du personnel, mise en place du plan de formation, organisation des recrutements) mais également capables d'assumer un rôle d'interface avec les autres services de l'entreprise, d'organisation du partage de l'information et de participer à l'optimisation du fonctionnement du service Ressources Humaines par l'élaboration et le suivi d'outils de performance.

La philosophie de la formation est de développer la polyvalence des compétences des étudiants et de favoriser leur adaptabilité aux besoins, outils, pratiques et demandes des entreprises en constante évolution. Le but est de rendre ces assistants RH capables de s'adapter à l'ensemble des problématiques RH rencontrées par les entreprises de tous secteurs (industrie, services, transports, bâtiment et travaux publics, cabinets d'expertise comptable, réseau d'intérim etc.) et de toutes tailles (TPE/PME, grande entreprise),

⁶ <https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/bmo?fb=01,74,38,73&fe=L5Z92&lb=0&ng=0&va=0&pp=2022&ss=1>

⁷ <https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/bmo?fb=01,74,38,73&fe=L5Z92&lb=0&va=0&pp=2022&ss=1>

privées ou publiques (Hôpitaux, collectivités territoriales,) tant des pays de Savoie que d'envergure régionale ou nationale. Les fiches ROME des métiers correspondant figurent en annexe II.

Le maintien de la LP GRH s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation⁸ (SRESRI) 2022-28 élaboré par la Région. En effet, celle-ci souhaite soutenir et accompagner les « *initiatives des établissements d'enseignement supérieur visant à : Mettre en place des formations, ou développer des formations existantes, sur des sites non métropolitains, afin d'augmenter les possibilités de formation offertes sur l'ensemble du territoire. Le soutien régional sera ciblé sur des formations garantissant d'excellents taux d'insertion, y compris des formations en partenariat avec le tissu économique local.* »

Or, cette licence s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Elle dispose d'une capacité d'accueil de 20 étudiants par an ; la dernière promotion comprend 24 inscrits pour plus de 200 demandes (Chiffres e-candidat). Elle permet aux étudiants du bassin de vie de l'USMB, mais pas uniquement, de poursuivre leurs études dans une perspective d'insertion professionnelle rapide à BAC+3 compte tenu de sa professionnalisation liée à l'alternance. A cet égard, les taux d'insertion professionnelle à 30 mois sont particulièrement élevés, plus de 95%.

Cette formation est particulièrement prisée et plébiscitée par les employeurs locaux de taille variée, qui accueillent les alternants. Ainsi, la SNCF, EDF-CIH, ENGIE, Staübli, Manpower, 6^{ème} Sens RH, Général Electric, Jean Lain, SNR, Oxalis, figurent parmi les structures et entreprises qui renouvellent d'année en année leur confiance à cette formation.

En suivant cette formation, les étudiants ont l'opportunité de :

- “ Profiter d'un contenu pédagogique spécifique élaboré en collaboration avec les professionnels du secteur et suivre des cours dispensés par des intervenants professionnels spécialisés ;
- “ Participer à des projets de groupe liés aux problématiques actuelles des fonctions RH ;
- “ Mettre en pratique et compléter les apports académiques dans le cadre de l'alternance au sein des entreprises ;
- “ Elargir leur réseau professionnel et développer des opportunités de carrière grâce aux différents événements auxquels ils participent toute l'année (conférences, salons professionnels en France, collaboration étroite avec l'ANDRH...).

Cette licence accueille un public varié aux profils diversifiés : BTS, licence, école de commerce, suite à une expérience à l'international ou adultes en reprise d'études dans un contexte d'évolution professionnelle (contrat de professionnalisation). Ces publics ne seraient pas admis à intégrer l'établissement en BUT.

En outre, cette licence comprend chaque année des diplômés en VAE. En 2020, elle a notamment permis à 19 salariés du Groupe Air France KLM exerçant depuis de nombreuses années dans des fonctions RH, d'être diplômés et de valider la licence. La réforme de la VAE, dont les grands contours ont été précisés par la loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022⁹, vise à élargir et faciliter l'accès à la VAE, permettant l'acquisition partielle ou totale d'une certification ou d'un diplôme. Dans ce contexte, la LP GRH est particulièrement intéressante, ayant déjà permis d'expérimenter avec succès des dispositifs de VAE collective hybride et individuelle, et concourt à la promotion sociale et à l'offre de formation professionnelle tout au long de la vie¹⁰.

En résumé, cette licence professionnelle répond à un besoin certain des entreprises locales et comporte des spécificités fortes qui ne lui permettent pas de s'intégrer à un parcours actuel de BUT. En participant à la diversité de l'offre de formation de l'IUT de Chambéry, elle contribue de manière très significative à son attractivité et à son rayonnement, tout en garantissant une part non négligeable des ressources propres générées par cette composante.

⁸ SRESRI – 2022-2028

⁹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046771781>

¹⁰ Article L.123-3 du Code de l'éducation. « Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont : 1° La formation initiale et continue tout au long de la vie ; (...) 3° L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle (...);

Article L.6111-1 du Code du travail. « La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquies et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. Elle constitue un élément déterminant de sécurisation des parcours professionnels et de la promotion des salariés. »

ANNEXE I - Maquette 2022-23

Approuvées par la CFVU du CAC du 22 septembre 2022

TYPE DIPLOME : Licence professionnelle
VDI : LIPRH 161

Domaine : Droit, Économie, Gestion
Mention : Métiers de la GRH : assistant

Catalogue : ODF

Année : 2022-2023

VET : K3LP09 161

Parcours : LP - Gestion opérationnelle et stratégique des RH et de la paie (groupe Chambéry) - Alternance

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2					
										Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques	
	O	I2LNGMHT		UE01_GRH	UE	UE01 Environnement économique et juridique de la fonction RH	8													
X	O	I2LNISXW		MODU11_GRH	MODU	Législation sociale (M1.1)		4	CM 41											
									TD 41	2 CC	écrit	100%								
X	O	I2LNKZJV		MODU12_GRH	MODU	Environnement éco et juridique de l'entreprise		4	CM 10											
									TD 10	1 CTA	écrit-dossier	100%								
	O	I2LNME50		UE02_GRH	UE	UE02 Méthodologie au service de la GRH	8													
X	O	I2LNOR9G		MODU21_GRH	MODU	Communication et relations professionnelles (M2.1)		3	CM 13											
									TD 13	1 CTA	écrit	100%								
X	O	I2LNSLAR		MODU22_GRH	MODU	L'individu et le groupe (M2.2)		3	CM 12											
									TD 12	1 CTA	écrit-dossier	100%								
X	O	I2LNUQOV		MODU23_GRH	MODU	Anglais des RH (M2.3)		2	CM 14											
									TD 14	2 CC	écrit-et-oral	100%								
	O	I2LWCEK		UE03_GRH	UE	UE03 Gestion administrative du personnel	12													
X	O	I2LNXYZR		MODU31_GRH	MODU	Gestion administrative des dossiers du personnel		5	CM 23											
									TD 23	1 CTA	écrit	100%								
X	O	I2LNZDP6		MODU32_GRH	MODU	Techniques de paie (M3.2)		5	CM 23											
									TD 23	1 CTA	écrit	100%								
X	O	I2LOQRPU		MODU33_GRH	MODU	Administration informatisée personnel et paie		2	CM 12,5											
									TD 12,5	1 CTA	écrit	100%								
	O	I2LO28GP		UE04_GRH	UE	UE04 Processus RH	12													
X	O	I2LO3BSH		MODU41_GRH	MODU	Démarche emploi et compétence (M4.1)		3	CM 14											

Approuvées par la CFVU du CAC du 22 septembre 2022

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2					
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques
									TD 14	1 CTA	écrit	100%							
X	O	I2LO7N83		MODU42_GRH	MODU	Plan de formation (M4.2)		2	CM 14										
									TD 14	1 CTA	écrit	100%							
X	O	I2LOBXL5		MODU43_GRH	MODU	Sécurité et santé (M4.3)		1	CM 8,5										
									TD 8,5	1 CTA	écrit-dossier	100%							
X	O	I2LOFAP4		MODU44_GRH	MODU	Politiques de recrutement (M4.4)		3	CM 11										
									TD 11	1 CTA	écrit	100%							
X	O	I2LOHHA7		MODU45_GRH	MODU	Gestion de carrières (M4.4)		1	CM 7										
									TD 7	1 CTA	écrit-dossier	100%							
X	O	I2LOJAM5		MODU46_GRH	MODU	Politiques de rémunération (M4.5)		2	CM 8,5										
									TD 8,5	1 CTA	écrit	100%							
	O	I2LOK4VK		UE05_GRH	UE	UE05 Missions entreprises	12												
									CM 22										
X	O	I2LOLMYA		MODU51_GRH	MODU	Conduite des missions en entreprise (M5.1)		12		1 CC	écrit	25%							
									TD 22	1 CC	écrit	25%							
										1 CC	écrit	50%							
	O	I2LOMMKR		UE06_GRH	UE	UE06 Projet professionnel	8												
X	O	I2LONWGB		MODU61_GRH	MODU	Méthodologie appliquée aux RH (M6.1)		8	CM 20										
									TD 20	1 CTA	écrit-mémoire	100%							

ANNEXE II – FICHES METIERS ROME

- **M1501 Assistanat en ressources humaines**
- **M1502 Développement des ressources humaines**
- **M1503 Management des ressources humaines**
- **K1801 Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle**

Annexe III – Annuaire des métiers des Ressources humaines – APEC

<https://www.apec.fr>

La gestion des ressources humaines est une fonction transversale présente dans toutes les entreprises grandes structures ou TPE-PME qui peut également être exercée auprès de cabinets conseils. Qu'il s'agisse des métiers du recrutement, de la formation, de la gestion de carrière ou des relations sociales, le traitement de la paie, le management des ressources humaines, tous ces métiers concourent à la réussite de l'entreprise.

- | | |
|---|---|
| • Assistant RH F/H | • Généraliste RH F/H |
| • Chargé de formation F/H | • Juriste social F/H |
| • Chargé de recrutement F/H | • Psychologue du travail F/H |
| • Chef de projet ergonomie et prévention des risques professionnels F/H | • Responsable RH F/H |
| • Conseiller en évolution professionnelle F/H | • Responsable SIRH F/H |
| • Consultant SIRH F/H | • Responsable administration du personnel F/H |
| • Consultant en recrutement F/H | • Responsable de formation F/H |
| • Contrôleur de gestion sociale F/H | • Responsable de la diversité F/H |
| • Directeur centre de formation F/H | • Responsable de la gestion des carrières F/H |
| • Directeur des ressources humaines F/H | • Responsable des relations sociales F/H |
| • Enseignant F/H | • Responsable du recrutement F/H |
| • Formateur F/H | • Responsable mobilité internationale F/H |
| • Gestionnaire de paie F/H | • Responsable paie F/H |
| | • Responsable rémunérations F/H |



LICENCE PROFESSIONNELLE PARCOURS EN 60 ECTS – LP 3^E ANNEE

COMPOSANTE : IUT DE CHAMBERY

MENTION : MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMÉLIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

PARCOURS : INNOVATION ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (IDI)

RÉGIME : FORMATION CONTINUE

DEPARTEMENT DE RATTACHEMENT : PACKAGING EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA MENTION ET DU PARCOURS : PIERRE ALAIN BARRY

ANNEXE : MAQUETTE 2023/24

JANVIER 2023

EFFECTIFS

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Capacité d'accueil	20	20	20
Effectifs étudiants	18	20	20
dont formation initiale	0	0	0
dont formation en formation continue	18	20	20

ORIGINE DES ETUDIANTS

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Inscrits originaires USMB	4	0	4
Inscrits provenant d'une autre université	4	5	3
Inscrits provenant d'un établissement étranger	0	0	0
Inscrits en BTS ou post BTS	14	15	13
Inscrits autres types d'établissements (Ecole commerce, TTLV,...)	0	0	0
TOTAL	18	20	20

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME

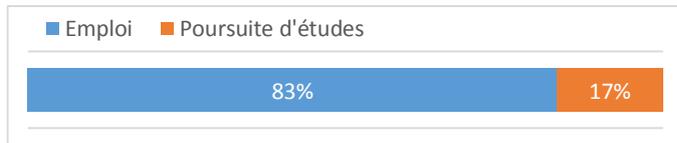
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Inscrits	18	20	20
Taux de réussite sur inscrits	100%	100%	95%
Présents aux examens	18	20	20
Taux de réussite sur présents	100%	100%	95%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Suivi des diplômés des promotions 2020/2021 et 2021/2022

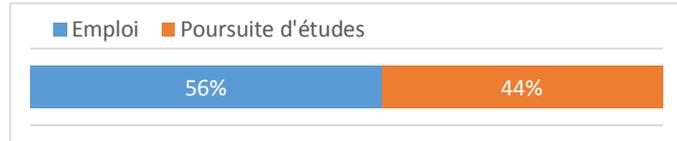
Suivi à 18 mois

Emploi	83%
Chômage	0%
Poursuite d'études	17%
Inactifs	0%



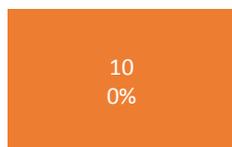
Suivi à 6 mois

Emploi	56%
Chômage	0%
Poursuite d'études	44%
Inactifs	0%



Taux d'emploi

■ Emploi ■ Chômage



Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre de répondants en emploi par la population sur le marché du travail. L'ensemble des répondants actifs sont pris en comptes, aucune exclusion.

Taille de l'entreprise

De 1 à 9	16%
De 10 à 49	28%
De 50 à 499	20%
500 et plus	36%

Secteur d'emploi

Entreprise privée	96%
Vous même	4%
Entreprise publique	0%

Intitulé des postes (sans poursuite d'études) des emplois occupés 30 mois après le diplôme

Consultant junior	Chef de Projet
Chargé d'affaires	Dessinateur projeteur
Dessinateur Projeteur	Assistant Manager
Technicien méthodes et industrialisation	Technicien de maintenance
Chargé de Développement Commerciale	Project management Officer
Coordonnateur de production	Coordinateur de projet
Agent méthodes et amélioration de process	Chargé de projet méthodes

ARGUMENTAIRE

La formation de licence professionnelle Innovation et Développement Industriel existe depuis plus de quinze années, et est hébergée depuis 2018 au sein de l'Institut Universitaire Technologique (IUT) de Chambéry, dans le département Packaging Emballage et Conditionnement. Elle permet aux étudiants issus de filières techniques industrielles de poursuivre leurs études dans leur domaine d'activités, et leur apporte des compléments pour participer, voire conduire, des projets industriels de plus grande complexité. Avec une forte implication du monde professionnel et une bonne insertion professionnelle, cette licence professionnelle répond aux attentes de l'industrie, et spécifiquement des entreprises de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Cette formation a la spécificité de pouvoir accueillir une grande diversité de diplômés de bac+2 (BTS, DUT, L2) de spécialités très variées, et nécessite peu de prérequis, ce qui est un atout pour l'établissement. Elle offre une capacité d'accueil de 20 étudiants par an, formés en alternance exclusivement, placés dans des entreprises de la région Auvergne Rhône Alpes, et des deux Savoie. Conserver cette formation dans l'offre de l'USMB permettra de renforcer les compétences de jeunes diplômés sur l'innovation industrielle pour les produits et procédés, nécessaires pour contribuer à la performance industrielle de nos entreprises savoyardes, Rhône alpines, voire nationales. Nous proposerons aux étudiants à la rentrée de septembre 2023 de nouveaux apports en design intégré, en nous servant de ressources numériques ou digitales, en adéquation avec l'évolution des métiers et des besoins exprimés par les entreprises d'accueil des jeunes apprentis.

Pour ce faire, les apports en conceptions graphiques et volumiques seront plus soutenus, et utiliserons également le matériel de prototypage disponible à l'IUT de Chambéry, pour que les étudiants soient en mesure de valider les concepts par maquettes ou prototypes. Une méthodologie de réflexion basée sur le *Design Thinking* leur sera apportée et sera appliquée pour la résolution de problématiques complexes.

Au travers des enseignements sur l'innovation, nous envisageons de traiter du management de l'innovation en entreprise. Ces évolutions permettront de proposer un contenu complémentaire aux autres formations de LP de l'établissement et ainsi enrichir encore l'offre de formation. Les enseignements transversaux utiles pour la gestion de projet (marketing, achats, gestion de projet...) seront conservés.

Cette évolution a également pour objectif de favoriser les échanges ou passerelles avec les autres composantes de l'USMB, non seulement entre les IUT mais également les filières de licence (L2 notamment) à vocation scientifique ou technique. Cela permettra également d'accueillir des étudiants primo-entrant à un niveau BAC+2, et proposer une poursuite d'étude universitaire additionnelle à des étudiants provenant d'établissements secondaires de notre région, dans un contexte où nombre de formations de licences professionnelles seront fermées à la rentrée 2023.

En suivant cette formation, les étudiants auront donc l'opportunité de :

- “ Profiter d'un contenu pédagogique spécifique élaboré en collaboration avec les professionnels du secteur industriel et suivre des cours dispensés par des intervenants professionnels spécialistes de ce secteur.
- “ Participer à des projets de groupe liés aux problématiques actuelles de l'innovation dans l'industrie et confiés par des entreprises du secteur.
- “ Réaliser la formation en alternance entreprise/enseignements au sein d'une entreprise de la région. Ce stage débouche régulièrement sur un CDD ou un CDI.

Les métiers visés par cette formation correspondent à des postes d'assistant d'ingénieur / assistant chef de projet / assistant chargé d'affaires, dans le domaine industriel, avec des compétences spécifiques en gestion et suivi de projets d'innovation. Une évolution est possible vers des postes de chef de projet ou de chargé d'affaires à court ou moyen termes. Ce type de profil intéresse les entreprises, du territoire qui peuvent alors disposer de ressources humaines fiables et leur déléguer des missions plus globales.

Les compétences sont acquises au travers des enseignements généraux et sont complétées au sein des entreprises d'accueil. L'alternance formation / entreprise se fait dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. La mission principale est un projet de développement industriel au sein de l'entreprise d'accueil qui se déroule tout ou partie de l'année. Ce projet permet de mettre en application les compétences nouvellement acquises pendant les semaines de cours, en complément des connaissances techniques acquises initialement en Bac+2.

Positionnement de la formation dans l'académie et la région

Plusieurs licences professionnelles portant la même mention Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels sont accessibles dans l'académie et la région Auvergne Rhône-Alpes, mais chaque établissement propose des parcours spécifiques :

- Lyon :
 - Ecoconception et matières plastiques
 - Ecoconception et entretien des matériaux textiles
 - Génie de la production
 - Lean manufacturing
 - Systèmes intelligents interconnectés pilotés
- Grenoble :
 - Parcours Contrôle, métrologie, management de la qualité
- Clermont-Ferrand :
 - Procédés numériques de production d'industrialisation et robotique
- Saint-Étienne :
 - Process de fabrication

Ainsi, le contenu de notre formation est singulier au sein de l'USMB car il apporte les compétences transversales en gestion de projets techniques, appliquées à des développements industriels de produits et processus dans un contexte d'innovation. Les chiffres de nos effectifs étudiants (entre 17 et 24 ces dernières années) couplés aux chiffres de l'insertion professionnelle à 30 mois (> 80%) démontrent la pertinence de la mention, et du parcours, qui répond aux attentes des étudiants entrants et de celles des entreprises partenaires dans lesquels les diplômés s'insèrent aisément. Les enquêtes sur le devenir des étudiants ont montré qu'une grande majorité de diplômés (de l'ordre de 80%) sont en emploi dans des entreprises de la Région Auvergne Rhône Alpes.

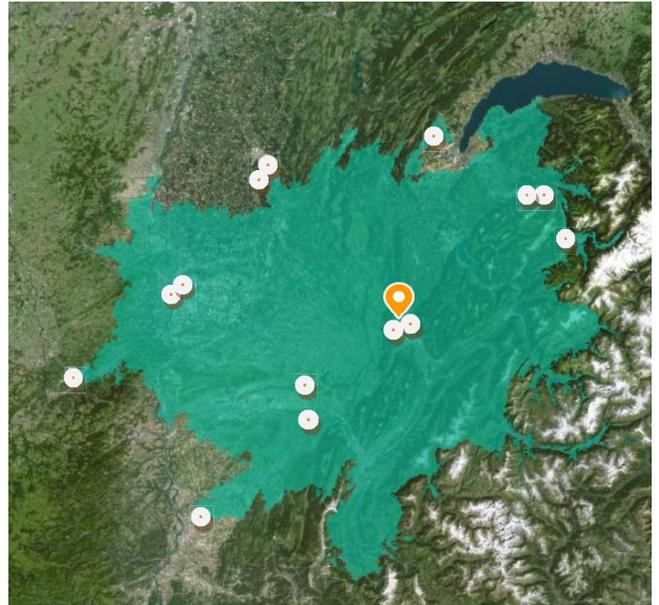
Positionnement de la formation dans l'environnement local et flux étudiants

Une collaboration avec les lycées et centres de formation du secteur sera renforcée pour encourager encore davantage les poursuites d'études et bénéficier de flux pérennes de diplômés de Brevet de Technicien Supérieur des métiers de la conception industrielle (Conception de Produits Industriels | CPI, Conception et Réalisation de Carrosserie | CRC, Conception et Industrialisation en Microtechniques | CIM, entre autres...) qui accéderont à un diplôme universitaire de Licence professionnelle. Cette formation additionnelle en alternance favorisera l'insertion professionnelle pour se spécialiser et leur permettre d'évoluer plus rapidement dans les entreprises du territoire.

À proximité de l'IUT de Chambéry (isochrone 90min) se situent les formations BAC+2 en conception industrielle suivantes :

BTS CPI :

- Lycée MONGE – Chambéry
- AFPI de Savoie – La Motte Servolex
- Lycée BUISSON – Voiron
- AFPI du Dauphiné – Moirans
- Lycée ALGOUD – Valence
- Lycée du Mont-Blanc – Le Fayet
- Lycée Arbez-Carme – Bellignat
- AFPI Ain – Peronnas
- CFAI Lyon – Lyon
- Lycée Mimard – Saint-Etienne



FORMATIONS EN CONCEPTION INDUSTRIELLE
ISOCHRONE 90 MIN

BTS CRC :

- Lycée MONGE – Chambéry
- Lycée CAMUS-SERMENAZ – Rillieux la Pape

BTS CIM :

- Lycée PONCET (Cluses)
- AFPI de Haute-Savoie – Thyez

Le contenu de cette licence professionnelle LP IDI répond donc non seulement à un besoin des entreprises locales et comporte également des spécificités fortes (enseignement en design intégré, innovation, conception graphique/volumique et prototypage) qui ne lui permettent pas de s'intégrer à un parcours actuel de BUT au sein de l'USMB. En participant à la diversité de l'offre de formation de l'IUT de Chambéry, elle contribue de manière très significative à son attractivité et à son rayonnement tout en garantissant une part non négligeable des ressources propres générées par cette composante.

ANNEXE

MAQUETTE 2023/24

Libellé long	ECTS	Volume hor. 450		
		CM	TD	TP
UE01 Conception et Design industriel	15	207h		
Outils du design	6	42,00	42,00	
Prototypage	2	15,00	15,00	
Design Thinking	3	18,00	18,00	
Matériaux	2	6,00	6,00	
Design industriel	2	22,50	22,50	
UE02 Management et innovation	9	80h		
Marketing et démarches commerciales	3	7,50	7,50	
Management	1	6,00	6,00	
Développement industriel et innovation	2	12,00	12,00	
Propriété industrielle et intellectuelle	1	6,00	3,00	
Gestion de projet	2	10,00	10,00	
UE03 Communication et langages	6	63h		
Anglais	3	15,00	15,00	
Communication	1,5	9,00	9,00	
Ecrits professionnels & Conduite de réunion	1,5	7,50	7,50	
UE04 Projet	15	100h		
Projet de conception	15	50,00	50,00	
UE05 Stage	15			
Stage/Entreprise	15			

TOTAL 450,00 h



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°3.2.09/02/2023 relative à la modification d'une prestation facultative de l'IUT Annecy

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Modification d'une prestation facultative de l'IUT Annecy

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 17
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 22

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la modification d'une prestation facultative de l'IUT Annecy, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 08 MARS 2023

Transmise au recteur le : 08 MARS 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



**PRESTATION FACULTATIVE
2022-2023**

	Objet	Public	Montant 2021-2022	Montant 2022-2023	Observation
IUT Anancy	Activités sportives Prise en charge collective : . de la logistique des transports pour activités sportives (car, hébergement, entrées ...) . et de la mise à disposition du matériel sportif (maillots, musculation, vélos bateau, etc...) Nombre d'activités prévues : minimum 4	Etudiants inscrits en section sport-études (BUT GEII, GMP, TC)	60 €	35 €	Le Service des sports ayant modifié son mode de gestion via l'ASUSMB, désormais, le coût de la licence Fédération du Sport Universitaire (FSU) de 25€ est à régler directement auprès de l'ASUMB.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°3.3.09/02/2023

relative à la demande d'accréditation du parcours « Stratégie de
marque et évènementiel (SME) » du BUT Techniques de
commercialisation, IUT Annecy

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Demande d'accréditation du parcours « Stratégie de marque et évènementiel (SME) » du BUT Techniques de commercialisation, IUT Annecy

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 17
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 22

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'accréditation du parcours « Stratégie de marque et évènementiel (SME) » du BUT Techniques de commercialisation proposée par l'IUT Annecy, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 08 MARS 2023

Transmise au recteur le : 08 MARS 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Point n°3.3 de l'ordre du jour

3. Année universitaire 2022-2023

3.3 Demande d'accréditation du parcours « Stratégie de Marque et Évènementiel » du BUT Techniques de commercialisation - proposé par l'IUT Annecy

Il est proposé à la commission de la formation et de la vie universitaire de solliciter la régularisation de l'offre de formation de l'USMB, suite à un réajustement de parcours BUT Techniques de commercialisation.

Notre établissement est accrédité pour délivrer le BUT Techniques de commercialisation.

L'équipe pédagogique a souhaité ouvrir à la rentrée 2022 le parcours « Stratégie de Marque et Évènementiel ».

Ce parcours ne figurant pas dans la liste de nos parcours accrédités est proposé en formation initiale (actuellement 19 étudiants inscrits).

Une demande de régularisation de notre offre de formation doit donc être adressée à la DGSIP afin de modifier l'arrêté d'accréditation de l'USMB intégrant le parcours « Stratégie de Marque et Évènementiel » du BUT Techniques de commercialisation.

► Il est proposé à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) d'approuver la demande d'accréditation du parcours « Stratégie de Marque Évènementiel » du BUT Techniques de commercialisation de l'IUT d'Annecy.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°3.4.09/02/2023

relative à la demande d'accréditation du parcours « Intégration
d'applications et management du système » du BUT Informatique,
IUT Annecy

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Demande d'accréditation du parcours « Intégration d'applications et management du système » du BUT Informatique, IUT Annecy

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 17
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 22

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'accréditation du parcours « Intégration d'applications et management du système » du BUT Informatique proposée par l'IUT Annecy, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 08 MARS 2023
	Transmise au recteur le : 08 MARS 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Point n°3.4 de l'ordre du jour

3. Année universitaire 2022-2023

3.4 Demande d'accréditation du parcours « Intégration d'applications et management du système » du BUT Informatique - proposé par l'IUT Annecy

Il est proposé à la commission de la formation et de la vie universitaire de solliciter la régularisation de l'offre de formation de l'USMB, suite à un réajustement de parcours BUT Informatique.

Notre établissement est accrédité pour délivrer le BUT Informatique.

L'équipe pédagogique a souhaité ouvrir à la rentrée 2022 le parcours « Intégration d'applications et management du système ».

Ce parcours ne figurant pas dans la liste de nos parcours accrédités est proposé en formation initiale (actuellement 17 étudiants inscrits).

Une demande de régularisation de notre offre de formation doit donc être adressée à la DGSIP afin de modifier l'arrêté d'accréditation de l'USMB intégrant le parcours « Intégration d'applications et management du système » du BUT Informatique.

► Il est proposé à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) d'approuver la demande d'accréditation du parcours « Intégration d'applications et management du système » du BUT Informatique de l'IUT d'Annecy.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°4.1&4.2.09/02/2023

relative à la refonte du diplôme d'université « International industrial and business management – IIBM » et du diplôme d'université « International operations and business management in France and abroad – IOBM » IUT Annecy

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Refonte du diplôme d'université « International industrial and business management – IIBM » (IUT Annecy) et du diplôme d'université « International operations and business management in France and abroad – IOBM » (IUT Annecy)

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
 Quorum : 16
 Membres présents : 19
 Membres représentés : 6
 Nombre de votants : 25

Nombre de suffrages exprimés : 18
 Contre : 0
 Abstention : 7
 Pour : 18

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, la demande de refonte du diplôme d'université « International industrial and business management – IIBM » et du diplôme d'université « International operations and business management in France and abroad - IOBM », proposée par l'IUT Annecy, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 08 MARS 2023
	Transmise au recteur le : 08 MARS 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Modification des DU IIBM (International Industrial and Business Management) & DU IOBM (International Operations and Business Management)

Contexte

Dans une démarche de garantie de soutenabilité financière de ces deux DU, la maquette de la formation est mutualisée pour les cohortes des étudiantes et étudiants du DU IIBM et du DU IOBM.

Semestre 5

Les étudiantes et étudiants des DU IIBM et IOBM sont ensemble et suivent la même formation :

- ✓ 216 heures de cours (Hors FLE et LV2 qui sont financés hors DU) dispensées à l'IUT d'Annecy
- ✓ FLE 40 heures (étudiantes et étudiants internationaux)
- ✓ LV2 20 heures (étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT)
- ✓ Semestre d'automne : de septembre à décembre
- ✓ Effectif : 28 étudiantes et étudiants internationaux et issu-e-s du BUT

Semestre 6

Les étudiantes et étudiants internationaux du DU IIBM retournent dans leur université d'origine pour poursuivre leur cursus universitaire.

Les étudiantes et étudiants issus du BUT et inscrit-e-s au DU IOBM partent dans une université partenaire à l'étranger, pour suivre un semestre 6 avec les modules de leur choix et en adéquation avec l'enrichissement de leur projet personnalisé de formation.

Objectifs

I/ Le DU IIBM

Le semestre international DU IIBM, dispensé à l'IUT d'Annecy totalement en langue anglaise (hormis le module obligatoire de Langue Etrangère), a reçu sa première promotion en septembre 2016.

Ce semestre, avec sa dimension généraliste, a su répondre à une demande de nos universités partenaires à la fois en ingénierie et business. En six années, nous avons accueilli 50 étudiantes et étudiants internationaux de 25 universités partenaires.

Les échanges internationaux, basés sur le principe de la réciprocité, requièrent le maintien et le développement de l'offre de formations en langue anglaise.

- ✓ Faire venir des étudiantes et étudiants internationaux à l'USMB pour une formation de qualité répondant aux attentes des universités partenaires et des leurs étudiantes et étudiants.
- ✓ Proposer une formation suffisamment généraliste qui permette aux étudiantes et étudiants de différents horizons académiques et de différents pays d'étudier ensemble (voir la rubrique "Programme" ci-dessous).
- ✓ Proposer une introduction à la langue et la culture es (via les cours de FLE coordonnés par ACCENTS) ainsi que les visites d'entreprises du territoire.
- ✓ Former les étudiantes et les étudiants de nos universités partenaires dans un contexte international.
- ✓ Recruter et former les étudiantes et les étudiants issus de formations techniques dans les matières plus tertiaires (comme les affaires et le management) et, inversement, proposer aux étudiants issus de formations tertiaires des bases dans les domaines plus secondaires/techniques.
- ✓ Aller vers plus d'équilibre entre les flux entrants et sortants à l'IUTA.

II/ Le DU IOBM

Le DU IOBM a reçu sa première promotion en septembre 2018.

Avec la disparition du DUETI en tant que tel, le DU IOBM prend une place majeure dans le paysage d'offres internationales pour nos étudiants. L'IUT d'Annecy a une forte volonté de profiter de la réforme du BUT pour redéfinir et développer une politique tournée vers l'international, en termes d'offres de mobilité entrante et sortante.

Le DU IOBM s'inscrit dans cet esprit ; il est construit sur une année après l'obtention d'un BAC+2 (120 ECTS) principalement.

Pour rappel : le semestre 5 se fait avec le DU IIBM (un seul et même groupe). Au semestre 6, les étudiantes et étudiants partiront dans une université partenaire à l'étranger afin de poursuivre leur cursus universitaire.

- Elargir le public de recrutement : proposer également cette formation aux étudiantes et étudiants titulaires d'un BTS via e-candidat.
- Proposer une formation généraliste aux étudiantes et étudiants de différents horizons académiques.
- Préparer nos étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT à étudier en anglais à la fois dans un contexte international en France (Internationalisation at home) et à l'étranger.
- Travailler à accroître la visibilité et le rayonnement de l'internationalisation de l'offre de formation de l'établissement.

Modalités pédagogiques

Atouts :

DU IIBM et DU IOBM au semestre 5

- Une formation 100% en langue anglaise, faite en grande partie par les personnels enseignants titulaires de l'IUTA (développement professionnel des enseignants concernés en même temps), des enseignants d'universités partenaires et des intervenants extérieurs issus des entreprises locales.
- Un mélange important de nationalités (des étudiantes et des étudiants ayant déjà participé sont venus des pays suivants : la France, l'Allemagne, le Canada, le Costa-Rica, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, l'Inde, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, la Suède, la Turquie, et l'Ukraine). Cela permet un riche échange lors des cours, avec un apport culturel de chacune et chacun.
- Un équilibre entre les cours en présentiel et le travail personnel afin que le nombre d'ECTS reflète le travail fourni : la L3 est une période clé du parcours universitaire d'un étudiant, et nécessite une plus grande indépendance vis-à-vis des professeurs dans l'acquisition des connaissances et leur mise en application.
- Des visites d'entreprises, afin de voir l'application des thèmes abordés en cours, en milieu professionnel. Cette réalité terrain, pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants, est nouvelle et fortement appréciée.
- Un BIP « International Branding Week » couplé de la « mobilité virtuelle » sera l'une des évolutions notables de ces 2 DU en 2023. Ce projet réunira, l'IUTA USMB, l'Université de Windesheim, Pays-Bas, Karel de Grote Hogeschool Belgique et l'Université de Saragosse, Espagne (partenaire dans UNITA).

Programme lors du semestre 5 : DU IIBM et IOBM

(Lors du semestre 5 les étudiantes et étudiants des deux DU IIBM et IOBM sont ensemble dans un seul et même groupe.)

Ce semestre comprend trois UE (voir le détail en Annexe)

UE1 = ORGANISATION EN ENTREPRISE – 72 heures de cours – 10 ECTS

UE2* = CREATIVITE ET INNOVATION EN ENTREPRISE * – 108 heures – 12 ECTS

UE3 = COMMUNICATION INTERNATIONALE EN ENTREPRISE ** – 76 (56) heures – 8 ECTS

* Cette UE2 va s'appuyer sur l'organisation d'un BIP (Blended International Project) réunissant les étudiantes et étudiants de 3 ou 4 universités partenaires.

A ce jour, une université aux Pays-Bas, une en Belgique, une en France (IUTA) et une en Espagne (Université de Saragosse (partenaire UNITA)).

Thématique : International Branding week

Partenaire professionnel : Le Grand Bornand.

Déroulement :

sept/oct 2023 : Echange virtuel entre les universités pour donner le cadre de l'étude à chaque équipe et le travail à réaliser.

Week 47 : Semaine de travail à l'IUTA. Accueil des universités partenaires et des étudiantes et étudiants, groupes de travail, visite et administration du questionnaire de l'enquête au Grand Bornand, discussion avec des acteurs clés.

Week 50 : Virtual conférence : dépôt des mémoires et soutenances orales. PITCH présentant les résultats obtenus par chaque équipe.

** Langue Vivante : FLE pour les étudiantes et étudiants internationaux (40 heures) et une LV2 pour les étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT (20 heures) - 4 ECTS

Programme lors du semestre 6 : DU IIBM et IOBM

Le DU IIBM : Les étudiantes et étudiants internationaux retournent dans leur université d'origine

Le DU IOBM : Les étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT partent dans une université partenaire à l'étranger.

Organisation

Les DU IIBM et IOBM

La nouvelle formation sera mise en place à compter du premier semestre de l'année universitaire 2023-2024 dans les locaux de l'IUT d'Annecy.

Les cours auront lieu de septembre à décembre de l'année universitaire. Le nombre d'heures en présentiel a été calculé en fonction du nombre d'ECTS attribués et le travail demandé en dehors des cours.

Modalités d'obtention

Le DU IIBM

Le DU IIBM sera validé si la moyenne (pondérée selon les coefficients/ECTS) des 3 Unités d'Enseignement est de 10 sur 20 minimum.

Le DU IOBM

Le DU IOBM sera validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient 30 ECTS au semestre 5 (DU IIBM) et 30 ECTS lors de son semestre 6 (mobilité dans une université à l'étranger).

Profil des candidats et régime d'inscription

DU IOBM

- Étudiantes et étudiants issus d'une formation technique ou tertiaire, y compris des étudiants issus des BTS et qui souhaitent candidater via E-candidat. Cela nous permettra d'élargir le « pool » de recrutement et assurer, ainsi, la pérennité de la formation.
 - Chaque dossier de candidature sera examiné par les responsables pédagogiques et les étudiantes et étudiants devront passer un entretien avant de confirmer leur admission.
- Étudiantes et étudiants ayant validé l'équivalent de 4 semestres (120 ECTS) au minimum.
- Étudiantes et étudiants ayant une bonne maîtrise de l'anglais (niveau B1 minimum) : Une certification d'anglais (type TOEIC) ou une attestation de l'enseignant-e d'anglais sera demandée.
- Étudiantes et étudiants ayant une ouverture d'esprit suffisante pour acquérir des connaissances dans des disciplines autres que celles de sa formation antérieure/actuelle.
- Étudiantes et étudiants ayant un bon esprit d'équipe pour mener à bien les projets de groupe.

Cette formation permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'obtenir une excellente expérience internationale à l'USMB, tout en acquérant des compétences nécessaires pour sa carrière professionnelle.

Débouchés

Pour rappel

Pour les étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT : le DU IOBM pourra faire partie d'un parcours internationalisant sous deux formes :

- Accès sélectif en double inscription à l'IAE sur dossier (Annecy ou Chambéry, en fonction de la formation souhaitée), avec ensuite la possibilité de candidater en Master.
- Une reprise du BUT en 3^{ème} année du parcours d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants internationaux : ils retournent dans leur université d'origine.

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB :

Le coût prévisionnel de la nouvelle version de ce DU s'établit comme suit :

- 216 heures pour les enseignements et 30 heures pour la responsabilité de la formation (relations avec les universités partenaires à l'étranger, organisation de la formation, gestion des vacataires, accueil et suivi des étudiants internationaux, etc.) ; environ 12.000 € ;
- 1.300 € pour les visites d'entreprises, les activités d'intégration et de découverte de la culture.

Total : environ 13.300 €

Droits d'inscription :

Mêmes droits d'inscriptions que ceux décidés par la CFVU en 2019.

- Étudiantes et étudiants issu-e-s du BUT :
 - Boursiers : 150€
 - Non-boursiers : 250€
- Étudiantes et étudiants internationaux :
 - ERASMUS+ : 0€
 - Freemover : 1700€

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : 120 ECTS

Composante porteuse du parcours : IUT Annecy

Lieu des cours : Annecy

Date d'ouverture : 05 septembre 2023

Responsables du parcours : Carole Cretinon & Paul Jones

PROGRAMME DETAILLE

UE1 – ORGANISATION en ENTREPRISE – 72 heures de cours – 10 ECTS					
Nom du module	Nom des sous-parties	Hrs	ECTS	Intervenant	‘Origine’
Economy & Finance	Financial Risk Management	32	4	Julio RUEDA	Somfy (Ext.)
	Economy			Nicolas BILLOD	TC, IUTA
Industrial Management	Supply Chain Management & ERP	40	6	Julien BOISSIERE	QLIO, IUTA
	Management & Improvement Using Quality			Paul JONES	QLIO, IUTA
TOTAL UE1		72	10		
UE2 – CREATIVITE et INNOVATION en ENTREPRISE – 108 heures de cours – 12 ECTS					
Product and Service Innovation	Strategic Innovation in Management	44	6	Anne BERTHINIE R-PONCET	CNAM, Paris (Ext.)
	Introduction to Product Design			Vincent CAPPONI	GMP, IUTA
Managing International Projects	Managing & Monitoring Projects (theory)	64	6	Philippe HELF	Sopra (Ext.)
	Business Game : BIP (Blended International Project) – 4 ECTS (International Branding Week + virtual mobility) (practice)			Elodie MANTHE, Paul JONES, Carole CRETINON, Stéphanie VIBRAC, Sander JANSSENS, Edwin Müller, Annette HOHNER, Sara CATALAN	QLIO, IUTA INFO & TC, IUTA (Pays-Bas) (Belgique) (Espagne, partenaire UNITA)
TOTAL UE2		108	12		

UE3 – COMMUNICATION INTERNATIONALE en ENTREPRISE – 36 heures de cours (+ 40h (FLE) ou 20h (LV2) 8 ECTS					
Teams in an Intercultural Environment	Team Building – Communication Tools	36	4	Carole CRETINON Catherine COUPUT	TC, IUTA Consultant e
	Team Management & Interculturality			Stéphanie VIBRAC Madeline FRANCIOLI	INFO, IUTA Professionnelle hôtellerie
	Foreign Language :				
	<u>Option 1</u> : FLE (étudiants internationaux)	40	4	Référentiel USMB : 4 ECTS (FLE)	Profs FLE (Accents)
	<u>Option 2</u> : 2 LV2 (étudiants issus du BUT)	40			Profs LV2
TOTAL UE3		76	8		

TOTAL DES HEURES (Hors FLE et LV2) 216h et 30 ECTS

Responsables pédagogiques

Carole CRETINON, Département TC, IUTA et Co-Responsable ILC (international Learning Center, IUTA)

Paul JONES, Département QLIO, IUTA et Co-Responsable ILC (international Learning Center, IUTA)

ANNEXE : Descripteurs des modules

 <p>IUT ANNECY UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p>	International Industrial and Business Management Semester UE1 : Company Organization	
	Economy & Finance	4 ECTS
Module Coordinators : Mr. Nicolas Billod, Mr. Julio RUEDA		
<p>Educational Aims:</p> <p>This module aims to enable the student to :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identify and describe the challenges European companies are facing in a globalized economy. ▪ understand the key concepts and methodologies for risk management ▪ be able to define a risk matrix for an industrial project or a company 		
<p>Learning Outcomes:</p> <p>On completion of the module, the student is expected to be able to:</p> <p>L01 : Better assess the risks and opportunities of European companies in the globalized market L02 : Understand how new challenges are shaping current and future industrial policies L03 : Understand how and why companies are adapting their strategies to preserve and create market power</p>		
<p>Syllabus: Financial Risk Management</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduction, key concepts and main methodologies for risk assessment (4hours) ➤ By selecting 4 use cases (industrial projects or companies), students by group will perform the full risk management process guided through specific lessons: <ul style="list-style-type: none"> ○ Defining risk universe (2 hours) – Presentation of Group A ○ Defining the assessment methodology (2 hours)- Presentation of Group B ○ Performing the assessment (2 hours) - Presentation of Group C ○ Visualization and risk matrix presentation (2 hours) - Presentation of Group D ➤ Final use case risk matrix presentation by Group (6 hours) <p>Syllabus: Business and Industrial Economy</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ The aim of this course is to understand how current economic challenges are changing the context in which firms operate, with a focus on the European market. The question of how context influences market structures and business strategies will be studied. The way in which institutions and policies adapt to these new challenges and the consequences for business will also be addressed. ➤ The course will be based on some theoretical elements, but more importantly on practical and empirical case studies, which will enable a better understanding of the current economic challenges for business. 		

Assessment Method(s) (including percentage breakdown and duration of exams):

Examinations		Coursework	
<i>Type & duration</i>	<i>% of Module mark</i>	<i>Number & form</i>	<i>% of Module mark</i>
1-hour written exam	12.5%	1 oral exam	12.5%
		1 st presentation	10%
		2 nd presentation	15%
1-hour written exam	12.5%	1 oral exam	12.5%

Bibliography / Main Text Books:

Date of Last Modifications : January 27, 2023

	International Industrial and Business Management Semester UE1 : Company Organization	
	Industrial Management	6 ECTS
Module Coordinators : Dr. Julien Boissière, Mr. Paul Jones		
<p>Educational Aims: This module aims to enable the student to :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ understand the cross-functional integration in a supply chain, the strategy, the planning, the operation and the extension of logistics. ▪ identify and describe the processes and the objectives of a Quality Management system as well as participate in its construction and improve the processes. ▪ carry out an analysis of the existing situation regarding the safety and environmental aspects. 		
<p>Learning Outcomes:</p> <p>L01 : Make the personnel aware and accompany them in activities linked to quality (approach, processes, procedures, tools...).</p> <p>L02 : Know how to map a process.</p> <p>L03 : Use continuous improvement methods.</p> <p>L04 : Analyze the company's quality management system (current state, approach and deployment, possible improvements and future objectives).</p> <p>L05 : Understand and carry out a basic analysis of the flows in a company.</p> <p>L06 : Be able to establish the criteria necessary for a procurement strategy.</p> <p>Timing : Supply Chain Management One on one = 18 hours of classes (regular classroom + tutorials) Autonomy = 20 hours of teamwork on 2 assignments minimum</p> <p>Session 1: (3 hours) Understand the global supply chain of a company. Basic vocabulary and concepts of flow management</p> <p>Session 2: (3 hours) Serious game based on flow management, randomness, bottlenecks...</p> <p>Session 3: (2 hours) General consideration on Supply chain. From production flow to supply chain management</p> <p>Session 4: (2 hours) The SCOR model (student assignment 1)</p> <p>Session 5 & 6: (2 hours each) Procurement basis, case study using AHP</p> <p>Session 7: (3 hours) Practical tools for Supply Chain performance</p> <p>Session 8: (3 hours) Project presentation (student assignment 2) + Exam</p>		
<p>Assumed prerequisites: Basic knowledge of company organization and materials and operations management would be an advantage.</p>		
<p>Syllabus : Supply Chain Management</p> <ul style="list-style-type: none"> • General facts and concepts about SCM • Introduction to flow management and issues (Lean & MRPII) • Modeling and understanding the Supply Chain (SCOR model, KPI, maturity of SC and organization) • Procurement (strategy & supplier selection) • Practical solutions (EDI/VMI/Multipick/MultiDrop/Cross docking/Functionnal Spinoff) 		

Syllabus : Management and Improvement using Quality

- Seven basic quality tools
- Continuous improvement : PDCA and DMAIC, 8D problem-solving method
- Process mapping
- Auditing, Assessment
- ISO 9001 requirements
- Safety analysis
- Environmental analysis

Assessment Method(s) (including percentage breakdown and duration of exams): If necessary

Examinations		Coursework	
<i>Type & duration</i>	<i>% of Module mark</i>	<i>Number & form</i>	<i>% of Module mark</i>
One 1-hour exam	30%	At least 2 assignments (see Timing section for details)	20%
One 1-hour exam	15%	1 group work (quality tools)	10%
		1 audit report and oral	25%

Bibliography / Main Text Books:

Supply Chain Management : Strategy, Planning and Operation Sunil CHOPRA, Peter MEINDL 2015
Supply Chain Management and Logistics in construction Greger LUNDESJO 2015
Supply Chain Management Markus MAU 2016
ISO 9000 family of standards

Date of Last Modifications: January 27, 2023

	International Industrial and Business Management Semester UE2 : Creativity and Innovation in Companies	
	Managing International Projects	6 ECTS
Module Coordinators : Mr. Philippe Helf, Dr. Elodie Manthé		
Educational Aims:		
<p>The goal of this module is to :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ enable students to know how to conduct a project with the relevant processes, tools and techniques. ▪ Apply project management techniques and intercultural skills in the context of a serious game on international branding with students from different partner universities. 		
Learning Outcomes :		
<p>On completion of the module, the student is expected to be able to :</p> <p>L01 : Develop the relevant project management plan L02 : Identify the project manager's responsibilities (communication, skills, ...) L03 : Manage stakeholders L04 : Develop the project schedule L05 : Create the cost management plan L06 : Create the risk register L07 : Be able to work in a multi-cultural team L08 : Structure a project at a distance L09 : Create an international branding plan</p>		
Assumed prerequisites :		
<p>A first overview in project management would be an asset to handle the deep review of the most common processes used in project management.</p>		
Syllabus : Managing and monitoring projects		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Initiating/ Planning/ Executing/ Monitoring and controlling/ Closing phases ➤ Project management plan ➤ Stakeholders analysis ➤ PERT and GANTT schedules ➤ Work Breakdown Structure (WBS) ➤ Communication methods and technologies ➤ Cost performance baseline ➤ Management and contingency reserves ➤ Probability & impact matrix 		
Syllabus : Serious game : International Branding project		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Market research classes, then the market study phase in the students' respective countries. ➤ Bringing together of the results and working on them during a week where the students will be physically in the same location : presentation to the key stakeholders at the end of the week. ➤ Virtual conference : Final dissertation and oral presentation of the results obtained. 		
Assessment Method(s) (including percentage breakdown and duration of exams):		

Examinations		Coursework	
<i>Type & duration</i>	<i>% of Module mark</i>	<i>Type & duration</i>	<i>% of Module mark</i>
Two-hour multiple-choice self-assessment	12.5%	Case studies Participation Presentations	12.5% 12.5% 12.5%
		Pitch to key stakeholders	25%
		Final dissertation	25%

Bibliography / Main Text Books:
A Guide to the Project Management Body of Knowledge (PMBOK® Guide)—Fifth Edition
ISO 21500:2012 Guidance on project management

Date of Last Modifications : January 27, 2023

	International Industrial and Business Management Semester UE2 : Creativity and Innovation in Companies	
	Product and Service Innovation	6 ECTS
Module Coordinator(s): Dr Anne Berthinier-Poncet, Mr. Vincent Capponi		
<p>Educational Aims:</p> <p>This module aims to enable students to understand the main issues of the management of innovation and to appreciate the relevant skills needed to manage innovation at both strategic and operational levels.</p> <p>The management of innovation is one of the most important and challenging aspect of modern organization. Innovation is a fundamental driver of competitiveness and it plays a large part in improving quality of life. Given this, it is essential that students understand the strategies, tools and techniques for managing innovation, which often requires a different set of management knowledge and skills from those employed in everyday business administration.</p> <p>The course is structured around three main topics:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) What is innovation and what are the searching strategies for innovation ? 2) How can the firm organize internally to develop new products and services and best capture value from these innovation ? 3) With whom should the firm cooperate to maximize innovation ? <p>Patents : Looking up legal information and using it properly.</p> <p>Another key aim is to give students an introduction to product design throughout a team project. Students will implement Product development design process to redesign and create a small object or product, answering to a specific customer need.</p>		
<p>Learning Outcomes: Strategic Innovation Management</p> <p>On completion of the module, the students are expected to be able to:</p> <p>L01: Understand the definitions and concepts of innovation, invention and research and development</p> <p>L02: Explore main models of innovation</p> <p>L03: Identify opportunities and possibilities for competitive advantage through innovation</p> <p>L04: Utilize tools of innovation management to map and measure innovative activities</p> <p>L05: Understand how to capture value from innovation</p> <p>L06: Understand how to nurture innovative capacity in the firm and how to build a creative organization</p> <p>L07: Assess the benefits of collaboration for innovation</p> <p>Learning Outcomes: Introduction to Product Design</p> <p>L08 : experience a design thinking process</p> <p>L09 : benchmark existing products and search patent</p> <p>L10 : identify customer needs and market opportunities</p> <p>L11 : Lead functional analysis and write requirements specifications</p> <p>L12 : generate innovating concepts</p> <p>L13 : read technical drawing and 3D model a part and assembly using CAD Software and 3D print it</p>		
<p>Assumed prerequisites:</p> <p>The students should have some knowledge of business administration and management tools. Basic knowledge of innovation and strategy would be an advantage.</p>		
Course Outline: Strategic Innovation Management		

Timing :

PART 1 – UNDERSTANDING INNOVATION

- 1.1. What is innovation and why does it matter?
- 1.2. Sources of innovation

PART 2 – MANAGING INNOVATION

- 2.1. Innovative Organizations & Business Models
- 2.2. Developing new products and services

PART 3 – COLLABORATING FOR INNOVATION

- 3.1. Open innovation and collaborative innovation
- 3.2. Innovation ecosystems and innovation communities

In each session, there will be an in-class, case-based exercise. Every student is expected to participate: it will be graded as a participation note. Some presentations of articles or case studies could be asked too.

PART 4 – PATENTS

(4 hours)

Patent or not patent? What? How? Alternatives?

National or European patents?

European patent: cost – filing – watching

Enforce European patents against infringers: Where? How?

➔ Case studies

Simulation

Syllabus : Introduction To Product Design

- Design thinking
- Product development process
- Functional analysis method
- Benchmark and patent search
- Concept generation using TRIZ method
- Brainstorming
- 3D modeling : Solidworks
- Company visit

Bibliography / Main Text Books:

The topics for class discussion are mainly based on the following course books:

- **Tidd & Bessant, *Strategic Innovation Management*, Wiley, 2014 (required reading)**

Articles will be provided on the different topics of the course and will constitute a working basis (individual presentation of different articles).

Date of Last Modifications: January 27, 2023

 <p>IUT ANNECY UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC</p>	<p>Teams in an Intercultural Environment</p>	<p>4 ECTS</p>
<p>Module Coordinators : Ms. Carole Cretinon, Ms. Stephanie Vibrac</p>		
<p>Educational Aims:</p>		
<p>This module aims to enable the student to :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Learn how to work in a team • Learn & make the most of intercultural differences • Understand and apply the keys to a successful presentation • Pitch yourself, your company, your product • Become aware of cultural differences and integrate intercultural communication into professional team projects such as advertising strategies. 		
<p>Learning Outcomes : Team Building – Communication Tools</p>		
<p>Short description of the different sessions (Sessions of 2 – 3 -4 hours, your choice)</p>		
<p>From session 1 to 4, the goal will be to prepare the students:</p>		
<p>1/ What is a successful presentation</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ How To Start A Presentation Strong And Powerfully ▪ Effective Public Speaking Skills & Techniques To Master ▪ Improvisation & presentations 		
<p>2/ Tools to become more efficient with the exercise</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectiveness of Communication : the rule of 93 vs 7 ▪ The Five Dimension of Persuasion : Logos - Ethos – Pathos ▪ Mind mapping 		
<p>Learning Outcomes : Team Management & Interculturality</p>		
<p>L01: Understand the outcomes of interculturality</p>		
<p>L02: Know how to improve cross-cultural communication within a team</p>		
<p>L03: Know how to improve communication with international partners, clients, and customers</p>		
<p>L04: Design advertising strategies to promote a product abroad</p>		
<p>Syllabus : Team Building – Communication Tools</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Getting to know each other ➤ TED Talk – Procrastination and its dangers ➤ Introduction to Mind mapping & Speech ➤ Pitch Yourself / 'Entrepreneur Elevator Pitch ➤ Negotiation ➤ Getting ready for Salomon Company visit – introduction to a job interview.... 		

Syllabus : Team Management & Interculturality

- Hofstede's theory of interculturality: the 6 dimensions of culture (2 hrs)
- Cross-cultural communication within a business organisation (2hrs)
- International communication: *Global* and *Local* Advertising + technical tools (4 hrs)
- Group project: teamwork and assessment (4 + 3 hrs)

Assessment Method(s) (including percentage breakdown and duration of exams):

Examinations		Coursework	
<i>Type & duration</i>	<i>% of Module mark</i>	<i>Number & form</i>	<i>% of Module mark</i>
1 oral presentation to explain the group's choices (15 minutes + questions)	25	1 poster (group work)	10
		1 commercial video/ advertising (20 seconds max – group work)	15
Individual & Group presentations	25	1 mind map (Group work)	5
		1 Pecha Kucha (Individual work)	20

Bibliography / Main Textbooks:

Hofstede, Geert (March 1993). *Cultures and Organizations: Software of the Mind*
The Golden circles – Jason Fried
Pecha Kucha -story telling
The mind map book – How to use Tony & Barry Buzan
Process Com Management

Date of Last Modifications: January 27, 2023

	International Industrial and Business Management Semester UE3 : International Communication in Companies																	
	Second Language	4 ECTS																
Module Coordinator(s) : Mr. Paul Jones																		
Educational Aims: This module will enable the student to continue their second language within the semester via the Annecy site Language Centre evening classes or, as an international student, with the French as a foreign language classes with ACCENTS. The French students will have to combine their technical and linguistic knowledge in an intercultural project																		
Learning Outcomes : On completion of the module, the student is expected to be able to : L01 : Attain the CEFR level expected, according to the level of class the student joins L02 : Be aware of and be sensitive to intercultural issues when presenting a project in a language other than his/her own L03 : Express themselves coherently in Know how to map a process L04 : Understand the issues when working with people from the countries of the language studied																		
Assumed prerequisites : Ideally, the student should have already studied the second language for several years and attained a minimum of A2. However, a beginner level in some languages is possible, but with the module content takes this into account.																		
Syllabus : <ul style="list-style-type: none"> ➤ The students have to do a diagnostic test at the beginning of the semester. Further to that, they will be placed in a class most appropriate for their current level. The content and demands of the class will reflect that. ➤ Project : in addition to the evening classes, the students will have a professional project to do, which can be based on the contents of one of the modules in the IIBM semester and/or an intercultural issue between French business or national culture and that of the other language group. A particular country can be the basis for the research. The students will be required to answer a research question they have developed themselves and work with the appropriate members of staff on that. 																		
Assessment Method(s) (including percentage breakdown and duration of exams): <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Examinations</th> <th colspan="2">Coursework</th> </tr> <tr> <th>Type & duration</th> <th>% of Module mark</th> <th>Number & form</th> <th>% of Module mark</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 One-hour written exam</td> <td>20%</td> <td>project progress 1 group report and oral</td> <td>10% (2 x 25%)</td> </tr> <tr> <td>Oral presentation</td> <td>20%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Examinations		Coursework		Type & duration	% of Module mark	Number & form	% of Module mark	1 One-hour written exam	20%	project progress 1 group report and oral	10% (2 x 25%)	Oral presentation	20%		
Examinations		Coursework																
Type & duration	% of Module mark	Number & form	% of Module mark															
1 One-hour written exam	20%	project progress 1 group report and oral	10% (2 x 25%)															
Oral presentation	20%																	
Bibliography / Main Text Books: To be defined																		
Date of Last Modifications : January 27, 2023																		



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 9 février 2023 -

Délibération n°5.09/02/2023

relative à la répartition entre aide aux projets et aide sociale,
budget 2023, dans le cadre du FSDIE

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Répartition entre aide aux projets et aide sociale, budget 2023, dans le cadre du FSDIE

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32

Quorum : 16

Membres présents : 17

Membres représentés : 5

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 22

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la répartition entre aide aux projets et aide sociale, budget 2023, dans le cadre du FSDIE, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 6 mars 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 08 MARS 2023
	Transmise au recteur le : 08 MARS 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Répartition entre aide aux projets et aide sociale Budget 2023

Conformément aux articles L841-5 et D841-2 à D841-11 du code de l'éducation relatifs à la contribution de vie étudiante et de campus, la part minimum de la CVEC affectée au financement FSDIE est fixée à 30 %.

Le montant de cette enveloppe sur la base de la déclaration des étudiants assujettis à la CVEC (étudiants estimation effectifs assujettis 2022-2023) est de 272 186 €.

Ce financement FSDIE sert à financer 2 domaines :

- l'aide aux projets portés par des associations étudiantes
- l'aide sociale à destination des étudiants

Conformément à la circulaire n° 2011-1021 du 3 novembre 2011 relative au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes, il appartient au conseil d'administration après avis de la commission formation et de la vie universitaire du conseil académique de déterminer les parts de crédits attribués à chacun des deux domaines dans la limite de 30% pour l'aide sociale.

Proposition de répartition de l'enveloppe FSDIE :

	Répartition 2023	Part	Rappel Répartition 2022	Evolution
Aide aux projets	190 530 €	70%	214 200 €	-11 %
Aide sociale				
Exonérations droits scolarité et actions sociales USMB	40 828 €	30%	45 900 €	- 11 %
Versement CROUS-ASAP	40 828 €		45 900 €	- 11 %
TOTAL	272 186 €	100%	306 000 €	-11 %